

CONSTAS

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC, PORTE-PAROLE DU GÉNIE CIVIL ET DE LA VOIRIE QUÉBÉCOIS

ÉTÉ 2019 / HORS SÉRIE

TÉMOIGNAGES, SOUVENIRS ET VISION D'AVENIR

Avec Marie-Claude Houle
Daniel Lacoursière
M^e Gisèle Bourque
André Caillé
Réal Laporte
Robert Poëti
Guy Chevrette
Louise Harel
Diane Lemieux
Claude Giroux
Michel Giroux
Denis Turgeon
Jean-François Turgeon
Pascal Proulx
Gérald Désourdy
Richard Gagné
Jean Marchand
Normand Pomerleau
Jean-Maurice Forget
Alain Robert
François Groleau
et Roger Arsenault

L'ACRGQ d'hier à demain CONSTANCE ET LEADERSHIP

Édition du 75^e anniversaire de l'ACRGQ



ACRGQ



On est tournés vers l'avenir grâce à notre énergie propre

Hydro-Québec produit plus de 99 % de son électricité à partir de l'eau, une source d'énergie propre et renouvelable. Développée dans le respect de l'environnement, l'hydroélectricité constitue la meilleure solution pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

hydroquebec.com

Depuis 75 ans.





L'ACRGTO D'HIER À DEMAIN / CONSTANCE ET LEADERSHIP
Été 2019 / Édition hors série pour les 75 ans de l'ACRGTO / 1944-2019

SOMMAIRE

ÉDITORIAL / Au fil du temps, par Marie-Claude Houle	5
LES RACINES EMBLÉMATIQUES DE COCO PAVING / Conversation avec Daniel Lacoursière	8
AU NOM DE L'ACRGTO ET DU SECTEUR GÉNIE CIVIL ET VOIRIE / Grand entretien avec M^e Gisèle Bourque	12
HYDRO-QUÉBEC ET L'ACRGTO, UN PARTENARIAT NATUREL / Conversation avec André Caillé et Réal Laporte	22
75 ANS DE L'ACRGTO, UN DIALOGUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION / Entretien avec Robert Poëti et Guy Chevrette	28
LE POUVOIR DE NÉGOCIER / Conversation avec Louise Harel et Diane Lemieux	36
LA FORCE DU NOMBRE / Entrevues croisées avec Claude et Michel Giroux, et Denis et Jean-François Turgeon	44
UNE FIN DE SIÈCLE DÉTERMINANTE / Conversation avec Gérald Désourdy, Richard Gagné, Jean Marchand et Normand Pomerleau	50
DANS UN SIÈCLE NOUVEAU ET AGITÉ / Conversation avec Jean-Maurice Forget, Alain Robert, François Groleau et Roger Arsenault	56
L'ACRGTO EN BREF / Zoom sur les services	62

ACRGTO / LIVRE SOUVENIR.....	66	FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC.....	18
AEON (GROUPE).....	61	GIROUX & LESSARD.....	45
ASSOCIATION BÉTON QUÉBEC (ABQ).....	53	HILTON QUÉBEC.....	60
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CONSTRUCTION (ACC).....	14	HYDRO-QUÉBEC.....	Couverture 2
ASSURANCES RICHARD POWER INC. (LES).....	10	INDUSTRIES FIL MÉTALLIQUE MAJOR (LES).....	16
BIRD.....	64	INFO-EXCAVATION.....	21
CENTRE DE TECHNOLOGIE MINÉRALE ET DE PLASTURGIE.....	18	JEAN LECLERC EXCAVATION.....	34
CANAM PONTS.....	31	KIEWIT.....	19
COGEREC (LES CONSULTANTS).....	38	MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ).....	4
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ).....	39	PAVAGE COCO (COCO PAVING).....	Couverture 3
CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ).....	11	POMERLEAU.....	54
CONSTRUCTIONS H.D.F. (LES).....	42	ROGITEX.....	35
CORBEC.....	43	SINTRA.....	40
COUILLARD CONSTRUCTION.....	30	TOROMONT CAT (QUÉBEC).....	Couverture 4
CRT CONSTRUCTION.....	48	VOGHEL.....	55
DEMIX BÉTON / GROUPE CRH.....	57		

INDEX DES ANNONCEURS
 ÉTÉ 2019 / L'ACRGTO D'HIER À DEMAIN



MESSAGE DU MINISTRE

Votre gouvernement est fier de s'associer à cette édition spéciale du magazine CONSTAS afin de souligner les 75 ans de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ).

Année après année, le ministère des Transports, en tant que plus grand donneur d'ouvrage du gouvernement du Québec, travaille en étroite collaboration avec les entrepreneurs et les fournisseurs que représente l'ACRGTQ afin de réaliser des projets qui ont un effet concret sur le quotidien des citoyennes et des citoyens.

Dès ma nomination à titre de ministre des Transports, j'ai mentionné notre volonté ferme d'investir de façon importante afin de maintenir en bon état et de développer notre réseau routier. Le Plan québécois des infrastructures 2019-2029, rendu public en mars dernier, confirme cet engagement et prévoit des investissements records de 24,6 milliards de dollars uniquement pour le réseau routier.

J'ai par ailleurs fait part de mes attentes en ce qui a trait à la performance du Ministère. Je souhaite non seulement qu'il conserve sa place en tant que chef de file en matière de transports, mais également que sa performance s'accroisse au cours des prochaines années.

Je considère que cette attente concerne aussi les entrepreneurs et les fournisseurs avec qui le Ministère fait affaire. Nous devons, ensemble, prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer une prestation de services efficace et des résultats de qualité.

Pour ce faire, une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de la planification des travaux, notamment en exploitant davantage la saison de construction et en veillant à limiter les entraves auprès des usagers. Des efforts doivent également être consentis afin de sélectionner des matériaux mieux adaptés aux différentes situations, et de miser sur la recherche et le développement pour favoriser l'intégration des nouvelles technologies dans nos pratiques.

Il ne fait aucun doute qu'avec un partenaire comme l'ACRGTQ nous parviendrons à doter le Québec d'infrastructures plus durables, visionnaires et sécuritaires.

Je vous souhaite un bon 75^e anniversaire!

François Bonnardel

Ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

AU FIL DU TEMPS

7

Janvier 1944 marque le début de notre association. Il y a 75 ans déjà, se réunissait la *Canadian Building and Construction Association*, à Québec, pour discuter du « programme national de reconstruction du Canada » annoncé en grande pompe par le gouvernement de l'époque, qui prévoyait injecter des millions de dollars dans la création d'emplois et le financement de travaux d'infrastructures.

On sent la fin de la Seconde Guerre mondiale : les militaires rentrent au pays et l'immigration connaîtra un grand essor.

Dès lors, les *Contracteurs de chemins pour la Province de Québec* décident de se réunir en séance privée et de former un regroupement à part entière pour s'assurer d'être considérés de façon équitable dans la distribution des futurs contrats. 31 entrepreneurs parlaient dorénavant d'une seule et même voix : celle de la *Quebec Road Builders Association*.

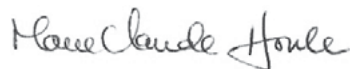
Au fil du temps, l'Association devint l'*Association des constructeurs de routes du Québec* pour ensuite devenir officiellement, en 1967, l'*Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec*. Ce changement de nom visait alors à reconnaître l'expertise des membres qui s'étaient diversifiés dans les travaux de génie civil.

Depuis ses débuts, l'ACRGTQ a été au cœur des débats et des grands chantiers qui ont façonné le Québec et elle peut être fière de son leadership et de ses accomplissements. Son soutien inestimable auprès des entrepreneurs a grandement contribué à développer de belles entreprises, petites et grandes, à la grandeur de la province.

C'est pourquoi il était tout désigné de publier une édition spéciale du magazine *Constas* consacrée exclusivement à nos trois quarts de siècle d'existence.

Toujours animée par la même passion, l'ACRGTQ vous propose une incursion dans le temps qui met en lumière le savoir-faire des entrepreneurs d'ici et qui témoigne de l'importance du rôle joué par l'Association pour faire valoir les intérêts de ses membres.

Soyons fiers du chemin parcouru et, ensemble, soyons résolument tournés vers l'avenir.



Votre présidente,
Marie-Claude Houle



MARIE-CLAUDE HOULE,
PRÉSIDENTE ET CHEF DE
LA DIRECTION DE EBC, ET
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
L'ACRGTQ





MEMORIA
CENTRALE MANIC-5
SCÈNE DE CONSTRUCTION
(DÉCENNIE 1960)
CR: ARCHIVES D'HYDRO-QUÉBEC

Membre de l'ACRGQTQ depuis 75 ans

LES RACINES EMBLÉMATIQUES DE COCO PAVING

Conversation avec
Daniel Lacoursière

Il existe des entreprises familiales dont la saga commande parfois d'en dresser l'arbre généalogique. C'est le cas de Pavage Coco/Coco Paving, un membre original de

l'ACRGQTQ. PAR MICHEL JOANNY-FURTIN

Fort d'un héritage et un savoir-faire acquis au fil des décennies et des acquisitions, le développement de ce joueur majeur du pavage œuvrant au Québec, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, suit la tradition entrepreneuriale de ses prédécesseurs. Certes, la compagnie Pavage Coco/Coco Paving a été fondée par Nina et William Coco en 1964 à Windsor, Ontario. Or la genèse de Coco Paving/Pavage Coco commence avant cela, dès le début du XX^e siècle. En 1901, un certain Frederick John Warren dépose un brevet pour un revêtement « bitulithique », un mélange de bitume et de granulats dont il est l'inventeur. Avec ses six frères, il fonde alors la Warren Brothers Com-

pany, qui deviendra le groupe Warren Paving & Materials Ltd, en 1980.

« À l'époque de la fondation de l'ACRGQTQ, en 1944, la structure originelle de Pavage Coco/Coco Paving s'appelait Deschenes Construction Ltd., et œuvrait principalement dans les régions du Québec et de l'est de l'Ontario », relate Daniel Lacoursière, directeur Estimations chez Pavage Coco/Coco Paving à Gatineau.

Conjointe à Deschenes Structures Inc., les deux entreprises étaient des filiales du groupe Warren Paving & Materials Ltd.



CI-DESSUS LE CLICHÉ D'UN RARE JOUET ANTIQUE À L'ENSEIGNE DE LA WARREN BROTHERS COMPANY.
CR: COCO PAVING.





Les divisions actuelles Pavage Coco/Coco Paving

COCO PAVING INC.
 COCO ASPHALT PLANTS
 COCO ASPHALT ENGINEERING
 COCO AGGREGATES INC.
 COCO HOMES
 COCO DEVELOPMENTS GROUP
 CO-PIPE PRODUCTS INC.
 CO-ELECTRIC LTD.
 AMBASSADOR GOLF CLUB PARTNERSHIP
 RUSSELL REDI-MIX CONCRETE
 LANGENBERG REDI-MIX LTD.
 C-HIGHWAY MAINTENANCE CONTRACTING

« En 2000, Lafarge, l'un des plus gros fournisseurs de granulats en Amérique du Nord, conclut une fusion avec Warren Paving & Matériaux alors le plus important producteur privé canadien d'agrégats de construction (pierre concassée, sable et gravier), mais aussi d'asphalte et de pavage », poursuit-il. En 2009, Pavage Coco/Coco Paving acquiert les usines d'enrobés et des opérations de construction de Lafarge/Est du Canada et hérite ainsi de l'expertise, des acquis et du flambeau de son prédécesseur Warren/Deschenes, membre de l'ACRGTQ.

Affaire de famille

« Dans les années 90, Rocky et Jenny Coco, les enfants de Nina et Bill, se joignent à l'entreprise familiale en tant que président et PDG » résume-t-on sur le site du groupe. « La société continue d'étendre ses activités et inclut la maintenance de sites souterrains, les services sanitaires, les conduites pluviales et hydriques, ainsi que la maintenance de sites électriques. »

En 1998, Pavage Coco/Coco Paving avait connu une croissance exponentielle, elle était la seule entreprise de construction civile lourde entièrement intégrée en Onta-

rio, avec l'exploitation d'une usine de conduites en béton, Co-Pipe Products, dès la fin des années 90. Quelques

Avec l'acquisition de Cruickshank en juin 2018, le groupe Coco emploie 3500 employés répartis entre quatre provinces (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan) sur de nombreux sites.

- 31 USINES D'ASPHALTE FIXES;
- 5 USINES D'ASPHALTE PORTABLES;
- 2 CENTRALES À BÉTON PORTABLES;
- 4 USINES DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI STATIONNAIRES;
- QUAIS RIVERAINS POUR L'IMPORTATION DE GRANULATS ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION;
- 240 CARRIÈRES ET GRAVIÈRES;
- 2 INSTALLATIONS DE CONCASSAGE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN AGRÉGATS EXTERNE ET INTERNE;
- UNE USINE DE FABRICATION DE TUYAUX ET DE PONCEAUX EN BÉTON;
- UNE FLOTTE DE PLUS DE 4500 PIÈCES D'ÉQUIPEMENT;
- UN TERMINAL DE CIMENT BITUMEUX À MILLHAVEN, EN ONTARIO;
- ET MÊME UNE DIVISION ÉLECTRIQUE...

années plus tard, en septembre 2013, c'est l'acquisition de Russel Redi-mix Concrete et Langenburg Redi-Mix ainsi que de leur sous-traitant principal Ramco Asphalt

Paving, principaux entrepreneurs en construction civile lourde au Manitoba et en Saskatchewan, en particulier dans les infrastructures routières et de transport en commun, l'approvisionnement en granulats, le concassage et le terrassement. « En 2018, Pavage Coco/Coco Paving fait l'acquisition du groupe Cruickshank, incluant Cruickshank

Construction Ltd, Greyleith Ltd, High Road Maintenance Inc. et Cruickshank Properties Corp. renforçant ainsi la position du groupe Coco dans l'est de l'Ontario », reprend Daniel Lacoursière.

La constance d'un adhérent

Pavage Coco/Coco Paving se positionne maintenant comme l'un des plus importants entrepreneurs routiers au Québec, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Depuis ses débuts, la société Pavage Coco/Coco Paving s'est principalement concentrée sur les travaux en béton (routes, trottoirs, bordures de trottoirs et allées). Elle



LA MACHINERIE AU TRAVAIL !
CR: COCO PAVING.

s'est développée ensuite par fusions et acquisitions, s'enracinant ainsi dans les meilleures pratiques de l'industrie de la construction : ponts et chaussées, aqueducs et égouts, pavements et autoroutes en béton, pistes d'atterrissage et quais riverains, immobilier, développement urbain, etc.

Sa relation avec l'ACRGTQ a contribué

autant à son développement qu'à sa reconnaissance par le milieu », explique Daniel Lacoursière. « J'ai personnellement veillé à maintenir cette relation quand Deschenes/Lafarge est passé sous la houlette de Pavage Coco/Coco Paving. Il me semblait important de toujours travailler avec les mêmes répondants entre l'industrie de la construction et l'ACRGTQ, mais aussi d'être toujours présent dans les divers comités de l'Association. »

Des projets emblématiques

Pavage Coco/Coco Paving a participé à plusieurs chantiers emblématiques au Québec et en Ontario comme la construction du casino du Lac Leamy, le tronçon outaouais de l'Autoroute 50 Mirabel-Gatineau. « L'entreprise a aussi joué un rôle de premier plan dans la première phase du projet Rapibus à Gatineau, reprend Daniel Lacoursière, un ancien corridor de voie ferrée réhabilité en termes de drainage, pavages, tunnels et structures, etc., pour le dédier exclusivement aux lignes d'autobus. Une tendance avantageuse pour les villes sans métro ni tramway. »

Dans le même ordre d'idée, Pavage Coco/Coco Paving intervient sur « le projet Vivanext, un projet en partenariat public-privé (PPP, qui comprend le design, le financement, la construction, l'entretien, etc.) de développement du transport en commun rapide à Toronto » : deux extensions de métro, deux lignes de train léger sur rail (TLR) et un réseau de bus rapide (BRT) disposant de voies rapides réservées qui permettront d'éviter les embouteillages.

Toujours en Ontario, la reconstruction et l'élargissement de la route 401 entre Windsor et Tilbury a été l'œuvre de Pavage Coco/Coco Paving : cette route est passée de quatre à six voies sur plus de 50 kilomètres.

En parallèle, Pavage Coco/Coco Paving développe le secteur du golf, l'Ambassador dont elle est propriétaire près de Windsor. « L'idée est de développer des programmes immobiliers de qualité, autour d'un chantier complet impliquant toutes les activités du groupe : aqueducs, terrassement, routes, égouts, construction résidentielle et autres », précise en terminant Daniel Lacoursière. •



LES ASSURANCES
RICHARD POWERS INC.
ASSURANCES ET
SERVICES FINANCIERS

La force de l'expertise, la valeur du service.

**Nous sommes fiers
de souligner le rôle essentiel
de l'ACRGTQ pour son
industrie !**

Complexe Lebourgneuf, 1260, boul. Lebourgneuf, bureau 505, Québec (Québec) G2K 2G2
Téléphone: 418 623-2521 Sans frais: 888 623-2521 Télécopieur: 418 623-8038
www.grpowers.com

50 CPQ

PROSPÉRER ENSEMBLE



**LES EMPLOYEURS QUÉBÉCOIS
SONT LE MOTEUR DE NOTRE PROSPÉRITÉ.**

Le Conseil du patronat du Québec est fier de les représenter et de les appuyer dans le maintien de la vitalité économique du Québec ainsi que du bien-être de l'ensemble des citoyens.

**DEPUIS 50 ANS, NOUS CONTRIBUONS À
BÂTIR LE QUÉBEC ENSEMBLE.**

**DE BÂTISSEURS À BÂTISSEURS,
BON 75^e ANNIVERSAIRE L'ACRGTO!**

AU NOM DE L'ACRGTO ET DU SECTEUR GÉNIE CIVIL ET VOIRIE

Grand entretien avec
M^e Gisèle Bourque

Détentrice d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en droit international de l'Université Laval, membre du Barreau du Québec et de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, M^e Gisèle Bourque siège au conseil d'administration de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et à celui de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Entrée à l'ACRGTO en qualité d'avocate, elle y a dirigé plusieurs services juridiques, ainsi que son bureau du contentieux, jusqu'à en assurer la direction générale, d'abord par intérim, puis en permanence depuis 2001. À l'occasion du 75^e anniversaire de l'Association et dans le cadre de cette édition spéciale de Constat, qui le souligne et le fête, le moment est bien choisi pour nous entretenir avec celle qui conduit donc l'Association depuis maintenant 18 années, mais également ce magazine depuis sa création, il y a plus de 12 ans, à titre de fondatrice et de rédactrice en chef.



M^e GISELE BOURQUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE
L'ACRGTO ET RÉDACTRICE EN
CHEF DE CONSTAT

PAR CLAUDE BOURGET

Q | *D'entrée de jeu, M^e Bourque, rappelez-nous ce qu'est l'ACRGTO, ses fondements, sa vocation, sa place et sa spécificité par rapport aux autres associations de l'Industrie. Le grand public voit-il juste en la percevant comme un organisme public chapeautant un grand secteur de la Construction ?*

R | L'ACRGTO est une société privée. Certains croient qu'elle est un organisme public, mais c'est à tort. Je travaille souvent à le rappeler. Du reste, c'est une société privée à but non lucratif, ce qui la définit plus précisément. Elle ne veille pas à sa propre rentabilité, mais aux intérêts de ses membres : les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction. Elle est, au sens strict, la seule association représentative de ce grand secteur de l'industrie de la construction auprès des organismes réglementaires et de ses donneurs d'ouvrage.



**LE GRAND ÉCHANGEUR
TURCOT. DÉTAIL DE SA
RECONSTRUCTION ACTUELLE
(2018). CR: MTQ.
MEMORIA
EN SURIMPRESSION,
D'ANCIENS TRAVAUX DE
PARACHÈVEMENT (1970).
CR: OFFICE DU FILM DU QUÉBEC.**

Aussi représente-t-elle la vaste majorité de nos entrepreneurs experts en travaux publics, à savoir les constructeurs de nos ponts et viaducs, de nos routes et autoroutes, de nos infrastructures souterraines (égouts, aqueducs, pipelines, gazoducs), des structures de nos ports et aéroports, de nos barrages et centrales hydroélectriques, de nos postes de transformation et lignes de transport d'énergie, ou encore de nos éoliennes et de nos tours de télécommunication. Dans notre jargon, ils réalisent des ouvrages d'utilité publique, incluant leur réfection. C'est ce qu'ils ont de public, en plus de la conscience des impacts de leurs travaux et techniques sur la vie de nos concitoyens et le développement de notre société. L'ACRGQTQ en est la fière association, qui défend et illustre le rôle et la place des constructeurs d'infrastructures. Ajoutons à ce chapitre la responsabilité majeure que lui concède le gouvernement du Québec de faire appliquer et de suivre dans les faits la convention collective sectorielle du génie civil et voirie, qui concerne 37 000 travailleurs, et d'en conduire à terme les négociations à titre patronal.

« Je crois que la plus grande réussite de l'ACRGQTQ, c'est d'avoir traversé le temps : 75 années à défendre les intérêts de ses membres, puis d'être connue et reconnue auprès du gouvernement et de l'industrie de la construction en général, c'est remarquable. »

Q | Prenons du recul et regardons l'histoire de l'ACRGQTQ, telle qu'elle est liée à celle du Québec moderne, notamment en matière de transport routier et d'énergie hydroélectrique, à quoi il faut ajouter aujourd'hui les grandes questions d'éthique et d'environnement. Vous-driez-vous nous tracer le portrait de ses réussites les plus significatives, des positions et des interventions qu'elle a conduites au nom des entrepreneurs et qui ont fait la différence ou y ont contribué ?

R | Je crois que la plus grande réussite de l'ACRGQTQ, c'est d'avoir traversé le temps : 75 années à défendre les intérêts de ses membres, puis d'être connue et reconnue auprès du gouvernement et de l'industrie de la construction en général, c'est remarquable. Déjà, en ses premières années d'existence, l'ACRGQTQ est au travail et s'affaire à obtenir du ministère de la Voirie de l'époque, qui deviendra le ministère des Transports, qu'il adapte ses devis à certaines exigences des entrepreneurs. Elle pèse rapidement de tout son poids sur de nombreux dossiers d'importance, tels la taxe provinciale sur les bancs d'agrégats, les taux de location de machinerie lourde, l'échelle des

Nous félicitons l'ACRGQTQ
pour ses 75 ans consacrés
à bâtir un meilleur Canada!

Unifier.
Guider.
Développer.





MEMORIA
**CENTRALE CARILLON. COFFRAGE
DU TOIT DE LA BÂCHE SPIRALE
DE L'UNITÉ 1 (13 JUILLET 1961).**
CR: ARCHIVES D'HYDRO-QUÉBEC.





Les Industries fil métallique Major est non seulement fière de prendre part à cette célébration pour les **75 ans d'histoire de l'ACRGTQ** mais aussi de ce partenariat qui nous a permis d'accomplir de belles réalisations dans notre industrie si unique.

Major fut fondée en **1884** par E.J. Major sous le nom de « The Major Manufacturing Company ».

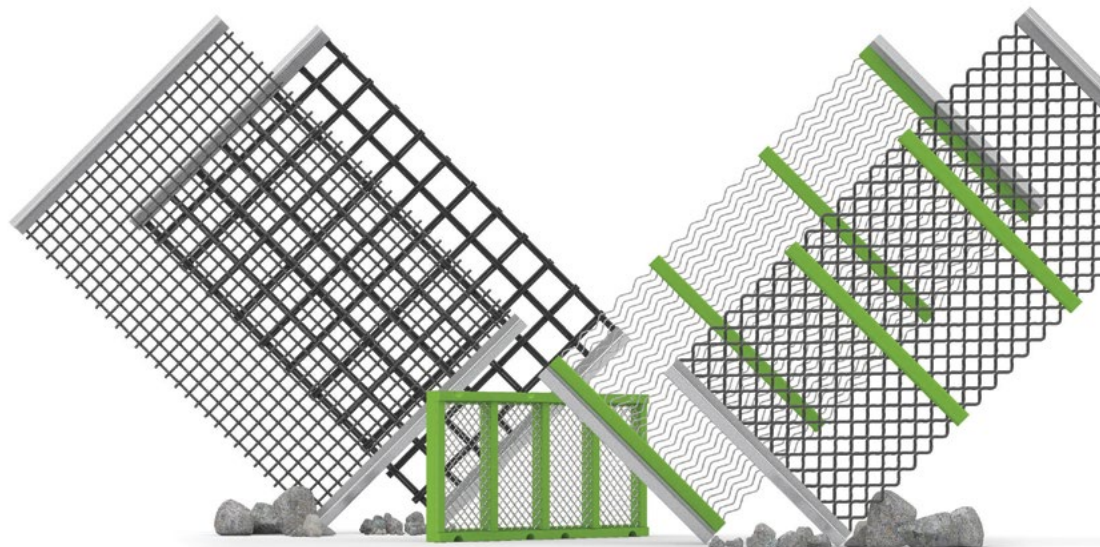
De **1884 à 1975**, l'entreprise distribuait de fines toiles en acier inoxydable et des grillages soudés puis fabriquait des grillages tissés pour la filtration, la sécurité, la décoration, etc., destinés au secteur industriel et commercial.

En **1976**, les dirigeants d'alors ont identifié le secteur du criblage des agrégats, de la pierre, du sable, du gravier et divers minéraux comme étant un marché intéressant et ayant un grand potentiel. Ils ont donc fait l'acquisition d'un premier métier à tisser qui était beaucoup plus robuste que les métiers à tisser utilisés pour les grillages du secteur industriel et commercial.

En **1996**, l'entreprise signa un accord de transfert de savoir-faire avec une petite société française pour fabriquer un nouveau type de toile de criblage qui était beaucoup plus performante que les toiles conventionnelles tissées. C'est donc au milieu de l'année 1996 qu'a débuté la fabrication des toiles Flex-Mat: un produit avec une remarquable différenciation. C'est ainsi que l'entreprise est devenue leader en Amérique du Nord, et particulièrement au Québec.

Aujourd'hui, MAJOR est une filiale exclusive de Haver & Boecker. Notre siège social est localisé à Candiac où nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les industries des granulats et des mines afin de perfectionner les surfaces de criblage pour répondre aux besoins et demandes en constante évolution de nos clients.

Nos produits sont exportés à plus de 60%, principalement aux États-Unis et dans plusieurs autres pays à travers le monde.



majorflexmat.com

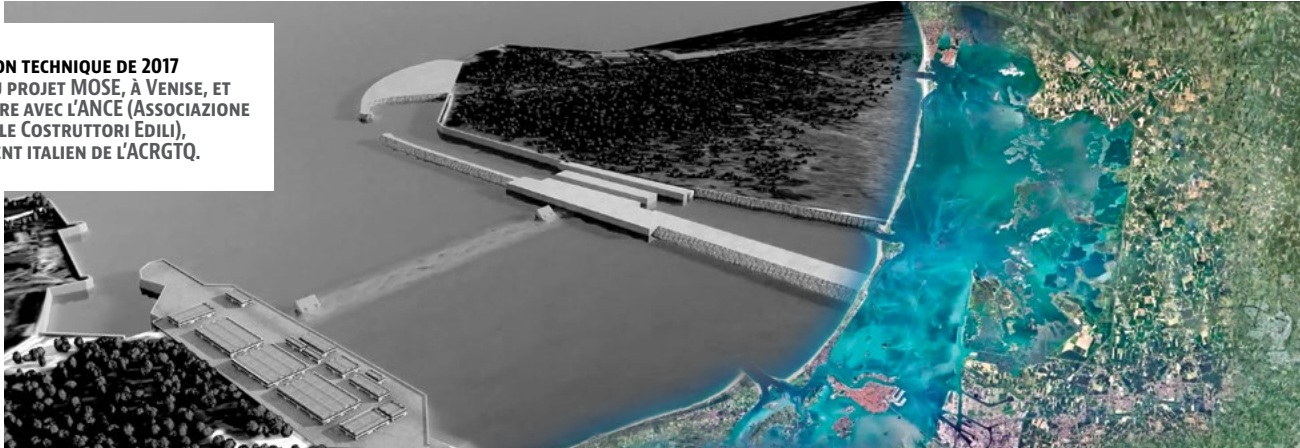
Les Industries Fil Métallique Major Ltée | 225 Boulevard Montcalm Nord, Candiac (Québec) Canada J5R 3L6

justes salaires, les prix unitaires ou les taux de cotisation à la Commission des accidents du travail du Québec (qui deviendra la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail).

Au fil du temps, l'empreinte de l'ACRGTQ se fera sentir à tout moment et à plusieurs échelles. Elle offre à ses membres des services en matière de relations du travail,

R | L'une des grandes réalisations de l'ACRGTQ, certainement, est d'avoir accompli, en 1995, une transition solide vers les négociations sectorielles. Devant la complexité que nous avions fait vivre les négociations précédentes, et celle du sommet de 1993, le gouvernement avait procédé à une réforme des structures de négociation et confié à l'ACRGTQ son rôle de négociatrice et,

LA MISSION TECHNIQUE DE 2017
VISITE DU PROJET MOSE, À VENISE, ET
RENCONTRE AVEC L'ANCE (ASSOCIAZIONE
NAZIONALE COSTRUTTORI EDILI),
ÉQUIVALENT ITALIEN DE L'ACRGTQ.



de santé sécurité ou, encore, de nature technique et juridique. Du même coup, elle œuvre à obtenir l'attention soutenue des donneurs d'ouvrage et du législateur lors des grandes réflexions menées sur son secteur de l'Industrie. Elle sera consultée toujours davantage et, plus encore, elle ira présenter et défendre différents mémoires en commission parlementaire. *

Plus précisément, il faut se souvenir de la présence active et de l'impact de l'ACRGTQ à la Commission Johnson puis à la Commission Charbonneau, ou lors des nombreuses coalitions établies par une industrie de la construction bien décidée à se faire entendre.

Q | *Directrice générale de l'ACRGTQ depuis 2001, vous avez vu passer les gouvernements et ministres, les grandes sociétés donneuses d'ouvrage et nombre de PDG, des lois et des règlements, des budgets, des réalisations et des déceptions, sans compter des transformations au sein même de votre organisation et de votre équipe. Pourriez-vous nous brosser, à titre de directrice générale, mais aussi à titre plus personnel, le bilan des réalisations et des représentations dont vous êtes la plus fière et qui vous ont tenue à cœur, en même temps que les plus forts obstacles rencontrés ?*

** Nous invitons ceux de nos lecteurs qui voudraient mieux saisir l'ampleur historique et sociale de l'Association depuis sa naissance, en 1944, à se procurer en librairie ou en ligne le livre que lui a consacré l'historienne Hélène-Andrée Bizier en cette année du 75^e anniversaire : Bizier, Hélène-Andrée, Ce Québec que nous construisons, 75 ans de grands projets. Del Busso Éditeur, Montréal, 192 pages.*

pour ainsi dire, de chien de garde de la convention collective du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction. Cette nouvelle implication a littéralement propulsé l'Association vers le statut qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, je considère comme un honneur d'avoir été la première femme appelée à la direction générale de l'ACRGTQ, et de surcroît comme avocate, alors que la tradition, pour ce qui était des directeurs généraux, se limitait aux hommes, et précisément aux hommes ingénieurs.

À partir de cette nomination, je me suis promis de relever le défi avec brio et du moins avec toutes les forces que je pouvais concentrer sur un mandat d'une telle portée, pour moi, pour les entrepreneurs et pour toute l'Industrie, en cela parfaitement appuyée par un conseil d'administration très engagé, composé d'entrepreneurs éclairés et où par ailleurs les femmes entrent de plus en plus volontiers, – et depuis 2 ans jusqu'à l'échelon de la présidence, en la personne de Marie-Claude Houle.

L'Association est une affaire d'équipe, rien n'est plus sûr, et notre vigueur, jusqu'à l'intérieur de nos murs, est, plus que jamais, associative. Au fil du temps, je peux en témoigner, les défis sont de plus en plus costauds, à une époque où les lois et les règlements varient et se compliquent à un rythme effarant. Un conseil d'administration de premier ordre, armé d'une direction générale dévouée, elle-même épaulée de professionnels aguerris dont je suis très fière, dans une organisation calquée sur les besoins concrets des membres et de l'Industrie, tant au chapitre des

services que de la représentation, voilà notre réalisation. Entre ces deux points la stratégie a été, comme elle demeure, de servir au mieux les donneurs d'ouvrage, dans le meilleur respect éthique, technique, réglementaire et environnemental. La société a évolué à grands pas et s'est raffinée de beaucoup en ce qui a trait à l'environnement, au développement durable. L'ACRGQTQ aussi. Elle s'est appliquée à actualiser ses principes et ses manières de faire avec rigueur et détermination. Elle s'est mise à jour régulièrement en fait de technologie et de formation continue, comme en matière technique et juridique. C'est aujourd'hui sa culture, et c'est ce qui me donne confiance dans sa capacité de renouvellement et d'éveil face aux exigences à venir, sans doute les plus complexes que nous aurons connues.

Je ne peux clore cette réponse sans parler du magazine Constat, dont la contribution à la visibilité de l'ACRGQTQ, avec ses 49 numéros à ce jour, est aujourd'hui indispensable. Je suis extrêmement fière d'avoir contribué à la mise en place de ce trimestriel supervisé depuis le tout début par vous-même et duquel je suis rédactrice en chef, en cela assistée par Christian Croteau, notre conseiller en affaires publiques. Distribué de façon extrêmement ciblée à plus de 7 000 exemplaires, ce magazine a atteint dans la dernière décennie un statut jamais vu dans l'industrie de la construction, ce qui lui confère une notoriété et une crédibilité hors du commun. Je profite de cette mention pour annoncer que notre version papier est dès maintenant certifiée FSC. Cette certification extrêmement sérieuse de traçabilité atteste que le papier utilisé à la fabrication de Constat provient de forêts bien gérées, de sources contrôlées, de matériaux de récupération ou d'une combinaison de ces éléments, et que les allégations associées sont légitimes et exactes. Nous sommes fiers de faire notre humble part dans l'utilisation raisonnable et contrôlée des forêts du monde.

Q | Je suis en effet très heureux de réaliser avec vous, à l'enseigne de l'ACRGQTQ, cette indispensable vitrine du secteur génie civil et voirie qu'est aujourd'hui devenu,



en 2019, notre magazine. Permettez-moi de revenir sur le sujet des commissions d'enquête. Cliche, Johnson, Charbonneau, autant de commissions où l'ACRGQTQ fut actrice, observatrice ou témoin. Y a-t-il des éléments communs à ces trois commissions qui ont marqué notre histoire, et qu'en faut-il retenir, qu'en est-il resté ? Cela à la fois pour l'Industrie, pour l'ACRGQTQ et pour la

société québécoise dans son ensemble ?

R | La Commission Cliche a eu des effets certains sur notre industrie, notamment aux chapitres de sa structure et des relations du travail, patronales et syndicales. Elle est à l'origine de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), qui est devenue en 1976 l'agent principal de la négociation de la convention collective de l'Industrie. Il faut savoir que l'ACRGQTQ n'y a pas joué un rôle aussi déterminant que lors des Commissions Johnson ou Charbonneau.

À la Commission Johnson, en effet, l'ACRGQTQ, qui avait précédemment créé la Coalition pour l'entretien et la réfection du réseau routier du Québec, a pu obtenir le statut d'intervenant. Ce rôle a permis à cette large coalition de déposer un fort mémoire, de pousser plusieurs recommandations et d'ainsi faire une différence notable, pour de longues années, dans l'entretien de notre réseau routier.

À la Commission Charbonneau, l'ACRGQTQ occupera un rôle encore bien plus important. Forte de son statut de participant, elle y a non seulement déposé un mémoire et exprimé ses recommandations, mais interrogé des témoins. L'ACRGQTQ y a dédié chaque jour l'un de ses avocats. Elle devait défendre avec attention et une grande préparation l'intérêt de ses membres et de son industrie, lesquels alors, depuis déjà un bon moment, faisaient les manchettes. Nous avons collaboré de façon sincère et entière aux travaux de la Commission. Bon nombre de nos recommandations ont été retenues par les commissaires, dont celle de mettre en place des mesures favorisant l'élimination des délais de paiement.



75 ans

ÇA SE FÊTE !

- CARACTÉRISATION -
- GRANULATS - MATÉRIAUX -

Une expertise unique au Québec



Centre de
Technologie
Minérale et de
Plasturgie inc.



www.ctmp.ca

Q | Au-delà du Québec et donc de son territoire immédiat, qui l'a vu naître et pour lequel elle est au travail au quotidien, quelle est la portée de l'ACRGTO dans l'ensemble du Canada, puis à l'étranger ? Quel est sa notoriété, son réseau industriel ? Comment est-elle perçue et reçue aux États-Unis et sur les autres continents, notamment dans le cadre de ses missions techniques, sur lesquelles nous voudrions aussi quelques mots ?

R | L'ACRGTO est membre actif de l'Association canadienne de la construction (ACC). Elle échange avec celle-ci sur les démarches à entreprendre auprès du gouvernement du Canada, sur ses grands dossiers ainsi que sur certaines pratiques associatives. Également, sous l'égide de l'ACC, elle effectue des activités de lobby auprès de ce même gouvernement, ce pour tout dossier ayant des retombées sur ses propres membres. Aussi a-t-elle délégué deux d'entre eux au Conseil d'administration de l'ACC. Elle détient ainsi des informations de première main sur tous les sujets reliés au développement de l'Industrie à travers le Canada. Nous participons également aux conférences annuelles de l'ACC, qui se tiennent aux quatre coins de l'Amérique, ce qui nous permet de tisser des liens professionnels extra-provinciaux, tout en affinant notre regard sur nos propres façons de faire. La conférence de 2020 aura lieu à San Diego, sur la côte pacifique de la Californie.

Du côté international, l'ACRGTO a instauré il y a quinze ans des missions techniques qui se tiennent sur une base régulière. Elles permettent à ses membres des déplacements à travers le monde en compagnie de collègues de

« Il faut se souvenir de la présence active et de l'impact de l'ACRGTO à la Commission Johnson Charbonneau, ou lors des nombreuses coalitions établies par une industrie de la construction bien décidée à se faire entendre. »

l'Industrie. Lors de ces missions, nous découvrons des réalisations impressionnantes du génie civil tout en échangeant avec nos vis-à-vis étrangers sur les innovations en réalisation de projets et les nouvelles formes de contrats et de financement. Il s'agit également d'occasions spécifiques de rencontres entre entrepreneurs d'ici et d'ailleurs. Les échanges sont nombreux sur les méthodologies de construction, notamment des ouvrages d'art,

et naturellement sur les équipements de travail et les technologies de pointe. Nous y organisons des présentations techniques et autres avec des représentants des gouvernements, consulats et ambassades en place. Ces visites permettent évidemment à l'ACRGTO et à nos membres de rayonner à travers le monde. Je ne peux garder sous silence le fait que de grandes réalisations chapeautées par Hydro-Québec, tels ses barrages et ses centrales hydroélectriques, font sensation en tous pays. Par le génie d'Hydro-Québec, le modèle québécois s'illustre à l'international et nous en sommes extrêmement fiers.

Q | Concluons cet entretien, si vous le permettez, en nous tournant vers le futur, immédiat et plus lointain. Quels sont les enjeux à venir et qui déjà s'annoncent à notre regard ? De quels défis sociaux, publics et financiers sera ponctué l'avenir de notre industrie, et à quoi devra s'attendre l'ACRGTO sur le chemin de la défense et de l'illustration des entrepreneurs du Québec, comme de tout le secteur de la voirie et du génie civil, des routes et des grands projets ? Quelles sont nos plus belles chances, et quels sont les dangers et les écueils à redouter ? L'avenir est-il prometteur ?



Kiewit

Plus de 50 ANS
DE GRANDS PROJETS AU QUÉBEC

3055, Boul. St-Martin O., Bureau 200, Laval, Québec H7T 0J3 / 450-978-5706 / **KIEWIT.CA**



MEMORIA
COMPLEXE LA GRANDE
INAUGURATION DE LA
CENTRALE LA GRANDE-4 (1984)
CR: HYDRO-QUÉBEC

© Photo Hydro-Québec

R | Primo, c'est déjà dit et répété, mais c'est toujours aussi vrai : le défi des prochaines années reposera sur l'innovation. N'était-ce pas précisément le thème de notre dernier congrès, en janvier 2019? * Les entreprises qui entendent survivre et croître sont condamnées à améliorer leur productivité, et cela passe définitivement par l'innovation. Intelligence artificielle, développement logiciel, applications mobiles, localisation par satellites, maîtrise des drones et autres robots, le tout est désormais aux portes avant de l'Industrie. Le BIM (Building information Modeling), présent depuis un certain temps dans le bâtiment, prend de plus en plus de place dans le secteur génie civil et voirie au Québec. On se rappellera qu'il s'agit d'un ensemble de processus qui vise à orienter la mise en œuvre et à faciliter la communication, les échanges et la gestion des informations et des données autour d'un projet de construction. À la nécessité de l'innovation technologique, il faut ajouter l'innovation dans la gestion. Les entrepreneurs seront poussés à revoir leurs techniques de gestion à tous niveaux et l'ACRGTQ sera à leurs côtés pour ce faire.

Secundo, nous ne pouvons exclure en aucun cas la pénurie de main-d'œuvre, clairement diagnostiquée, et les

* Voir à ce propos le n° 46 du magazine *Constas* (janvier 2019).

lourds problèmes qu'elle engendre et qu'elle multipliera à tout vent au fil des prochaines années. Bien des solutions se dessinent, mais la première, la plus rapide, commence ici, sous nos yeux : nous devons déployer en urgence des stratégies et des modes de communication aptes à attirer les femmes au sein de notre industrie, et surtout imaginer des mécanismes propres à retenir cette nouvelle main-d'œuvre qui nous attend. Cette solution implique bien entendu plusieurs équations sociales, parentales et humaines, en parallèle aux dimensions techniques de formation et de perfectionnement. Avec ce premier changement de paradigme, l'Industrie aura déjà calmé une partie de ses maux.

L'ACRGTQ existe depuis 75 ans. Malgré les embûches qui se dressent et se dresseront devant nous, comme devant tout artisan et tout projet d'envergure, je crois en l'avenir, en l'avenir d'une industrie de la construction éclairée et digne, très moderne et ouverte, efficace et respectée. L'importance déterminante des infrastructures, l'importance cruciale du travail et des travailleurs, l'importance globale de l'économie, l'importance vitale des ressources naturelles et technologiques, méritent cette confiance et tous les efforts à donner pour les développer à pleine hauteur et, bien sûr, durablement. Car ce demain qui nous attend, c'est aujourd'hui même. •

NE FAITES PAS L'AUTRUCHE.

Endommager un service souterrain chez vous...
et c'est tout le quartier qui perd des plumes.
FAITES UNE EXCAVATION RESPONSABLE.

info-ex.com | c'est gratuit

info
excavation

S'en passer,
ça serait dommage.

HYDRO-QUÉBEC ET L'ACRGTQ, UN PARTENARIAT NATUREL

Conversation avec
André Caillé et Réal Laporte

L'histoire de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) est intrinsèquement liée à celle d'Hydro-Québec. Toutes deux façonnées par les grands projets du dernier siècle, les deux institutions, qui fêtent tour à tour leur 75^e anniversaire cette année, doivent aujourd'hui tourner leur regard vers l'avenir pour faire face aux défis de demain. Entrevues avec André Caillé, ancien président-directeur général d'Hydro-Québec, et Réal Laporte, actuel président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

PAR FLORENCE SARA G. FERRARIS



**VISITE D'ANDRÉ CAILLÉ À LA BAIE-JAMES
AVEC UN GROUPE DU COUNCIL OF STATE
GOVERNMENTS (1998). CR: HYDRO-QUÉBEC,
SERVICES DE COMMUNICATION, BANQUE D'IMAGES**

Si les 75 dernières années ont été fastes pour Hydro-Québec, beaucoup des grands projets qui ont marqué l'histoire et le territoire de la province n'auraient pas pu s'élever de terre sans l'implication continue des entrepreneurs membres de l'ACRGTQ. De la Baie-James à la Manic, en passant par les travaux de réfection de Gentilly-2 et des centrales urbaines dans la région métropolitaine,

« la collaboration entre les deux entités a donc été – et est toujours – essentielle, tant pour l'un que pour l'autre », souligne le président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés Réal Laporte, rencontré en avril en marge d'un événement ayant souligné le 75^e anniversaire d'Hydro-Québec.

Et sans pour autant parler de relation d'interdépendance, celui qui travaille depuis une trentaine d'années pour la société d'État ne passe pas par quatre chemins pour souligner l'importance des liens qui unissent, encore au-



MEMORIA
**COMPLEXE
LA GRANDE**
CONSTRUCTION
DE LA 2^e PHASE
CR: HYDRO-QUÉBEC

jour d'hui, des décennies après leur création respective, Hydro-Québec à l'ACRGTQ. « Nous sommes des partenaires de premier plan et les téléphones sont toujours ouverts, insiste-t-il. D'abord parce que nous, Hydro-Québec, sommes un important donneur d'ouvrage, mais aussi parce qu'à titre d'acteur public, nous avons à cœur les transformations qui secouent l'industrie de la construction. D'autant plus que nous sommes directement touchés par ces changements ! »

Maillons essentiels

Il faut dire que cette collaboration ne date pas d'hier et qu'elle a été mise à l'épreuve à de maintes reprises au cours des dernières décennies. On peut entre autres penser à la crise du verglas de 1998 qui, sans une implication soutenue de tous les partenaires, ne pourrait sans doute pas être qualifiée aujourd'hui de « l'une des crises les mieux gérées de l'histoire de la province ».



RÉAL LAPORTE (PREMIER À GAUCHE) LORS DE L'INAUGURATION OFFICIELLE DE LA CENTRALE DE LA PÉRIBONKA (2017). EN COMPAGNIE DE : THIERRY VANDAL, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, JEAN CHAREST, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC ET CLAUDE BÉCHARD, MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. CR: HYDRO-QUÉBEC, SERVICES DE COMMUNICATION, BANQUE D'IMAGES

C'est d'ailleurs en temps de crise qu'un partenariat – naturel ou non – révèle toute son importance, avance l'ancien président-directeur général de la société d'État André Caillé, qui était lui aussi présent lors de l'événement organisé ce printemps pour célébrer Hydro-Québec. Lui-même en poste de 1996 à 2004, le physicochimiste de formation garde un souvenir vif de ce début d'année 1998. « On ne se rend pas bien compte de la force d'une industrie avant qu'elle ne soit repoussée dans ses derniers retranchements », indique-t-il.

Au plus fort de la crise, alors que la métropole était à un fil (ou un pylône) d'être complètement plongée dans le noir, c'est d'ailleurs le savoir-faire des employés d'Hydro-Québec et de leurs sous-traitants, couplé à une bonne dose de communication, qui a permis de maintenir la province à flot. En tout, ce sont plus de 12 000 personnes qui ont été mobilisées. « Il a fallu déployer toute notre expertise, et travailler rapidement avec nos différents partenaires, pour réduire les impacts sur la population. » Une importante réflexion a posteriori a également dû être réalisée, toujours de concert avec des acteurs clés de l'industrie de la construction, afin de s'assurer que le verglas n'entraînerait plus, à l'avenir, ce genre de réaction en chaîne.

Vers l'avenir

La relation entre la société d'État et l'ACRGTQ a donc donné naissance, au cours des dernières décennies, à l'érection de nombreux projets d'envergure aux quatre coins du Québec. Juste dans les dernières années, on peut entre autres penser à l'imposant chantier de la Romaine, situé au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord. Entamées en 2017, les dernières phases de travaux devraient s'étirer jusqu'aux limites de 2020.

Moins visible, cela s'est également traduit, au fil du temps, par une collaboration soutenue entre les deux partenaires, que ce soit sur des dossiers réglementaires ou, plus récemment, à l'intégration des technologies de pointe sur les chantiers. C'est ce qui explique, notamment, la présence depuis quelques années de représentants d'Hydro-Québec à certaines rencontres du

conseil d'administration de l'ACRGTQ. « Nous faisons face aux mêmes défis et partageons des préoccupations similaires vis-à-vis les bouleversements qui secouent l'industrie, que cela soit lié aux conditions de travail ou à la pénurie de main-d'œuvre, rappelle l'actuel président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, Réal Laporte. Nos façons de faire sont en voie de complètement changer et il faut être prêt à s'adapter rapidement. »

Dans ce contexte, rajoute-t-il, le maintien d'une bonne relation avec l'Association est d'autant plus important. « Surtout que nous sommes actuellement dans une importante phase de réfection, lance Réal Laporte, avec un sourire franc. On n'est donc pas prêt de ralentir ! » •



MEMORIA
BARRAGE MANIC-5 (1965).
VUE DE L'EST. BÉTONNAGE DES
VOÛTES 5-6, 6-7, 7-8 ET 8-9.
CR: ARCHIVES D'HYDRO-QUÉBEC



© Photo Hydro-Québec



MEMORIA
**EASTMAIN. PROJET
EASTMAIN-1-A-
SARCELLE-RUPERT ET
BARRAGE / ÉVACUATEUR
DE CRUES EASTMAIN-1**
CR: HYDRO-QUÉBEC

75 ANS DE L'ACRGTQ, UN DIALOGUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Entretien avec Robert Poëti
et Guy Chevrette

L'ACRGTQ fête ses 75 années d'existence en 2019. Le monde du génie civil et de la voirie a fait face à de nombreux enjeux d'autant plus que les chantiers se sont multipliés à travers la province au cours des dernières décennies. Le magazine s'est entretenu avec deux hommes qui ont occupé le poste de ministre des Transports, Robert Poëti (2014-2016) et Guy Chevrette (1998-2002), afin de retracer les grands dossiers qui ont marqué leur passage au sein du MTQ ainsi que l'évolution de leur collaboration avec l'ACRGTQ au fil des années.

PAR MAGALIE HURTUBISE



**ROBERT POËTI, MINISTRE
DES TRANSPORTS ENTRE
2014 ET 2016, ET MINISTRE
DÉLÉGUÉ À L'INTÉGRITÉ DES
MARCHÉS PUBLICS ENTRE
2017 ET 2018**

Q | *Dans quel contexte votre collaboration avec l'ACRGTQ s'est-elle mise en place?*

Guy Chevrette | Au cours de mon mandat, j'ai souhaité mettre l'accent sur l'actualisation du réseau routier et j'ai eu l'occasion de travailler avec l'ACRGTQ sur la mise en place d'une étude. Nous avons d'une part les considérations des fonctionnaires et d'autre part les préoccupations de l'Industrie (ACRGTQ) pour une vision plus globale. L'étude qui est née de cette collaboration était solide. Les efforts de communication et de cohésion dans l'atteinte des objectifs entre les diverses parties impliquées ont rendu possible la réalisation de cette étude. Nous avons d'ailleurs fait pour la première fois les plans de transport de chacune des régions.

Robert Poëti | J'ai travaillé sur des dossiers importants en collaboration avec l'ACRGTQ, entre autres les retards dans les délais de paiement. Les mécanismes pour résoudre les problèmes s'avéraient assez longs et la communication n'était pas particulièrement fluide entre les parties [NDLR : les demandeurs *vs* le gouvernement du Québec].



PONT OLIVIER-CHARBONNEAU (A.25).
CR: SERGE MATTE, MTQ



J'ai demandé aux représentants de l'ACRGTO d'identifier les principales sources d'insatisfaction. Les ajouts ou changements aux contrats octroyés venaient changer la donne sur le prix et sur le temps, ce qui pouvait occasionner des retards. Ces délais pouvaient alors mettre en péril des entreprises et ainsi avoir des impacts majeurs au sein de l'Industrie. Les modifications aux contrats sont essentielles et nécessaires, mais ces impacts se faisaient ressentir à tous les niveaux. Nous avons été les premiers au pays à encadrer cette situation dans un projet pilote qui a vu le jour l'an dernier. Le travail du gouvernement a été facilité par l'ACRGTO en ce sens que la Coalition contre les retards de paiement dans la construction regroupait les donneurs d'ouvrage et les sous-traitants, ce qui est assez exceptionnel.

Q | Comment se sont déroulées les rencontres entre le MTQ et l'ACRGTO ?

**GUY CHEVRETTE,
MINISTRE DES
TRANSPORTS DU
QUÉBEC ENTRE
1998 ET 2002**



GC | Je me souviens avoir eu de bonnes relations avec l'Association, qui s'assurait toujours de maintenir des liens intéressants et de communiquer clairement ses préoccupations. Elle s'organisait pour nous rencontrer et discuter des points à améliorer et des orientations pour les années à venir.

RP | Il y avait déjà plusieurs années que l'ACRGTO souhaitait entamer une discussion avec le Ministère. Je me suis engagé à permettre un canal de communication assez direct entre le MTQ et l'ACRGTO pour tenter de trouver des solutions. La toute première

rencontre n'a pas été de tout repos. J'ai démontré de l'ouverture face aux demandes des représentants de l'Association, mais j'ai senti un certain scepticisme de l'autre côté de la table. Ils avaient déjà entamé des démarches qui n'avaient pas nécessairement porté fruit. Les premières rencontres n'ont donc pas été faciles, mais elles ont été nécessaires pour créer un lien de confiance entre l'ACRGTO et le MTQ pendant cette période. Je pense que



228, rue Main Est, Coaticook, QC, J1A 2S9
Tél. : 819-849-9181 Courriel :
info@couillardconstruction.ca

Couillard Construction Ltée est fière d'être associée à l'ACRGTO, qui souligne ses 75 années d'existence. De par son dynamisme, ce regroupement d'entrepreneurs a largement contribué à l'essor de l'économie québécoise dans le secteur de la construction, en encourageant la recherche de solutions créatives et innovatrices pour faire face aux différents bouleversements qu'a connus notre industrie durant ces années.

Couillard Construction Ltée met au service de l'industrie son expertise depuis plus de 80 ans, et est désireuse de poursuivre cette aventure avec l'ACRGTO ainsi que ses membres pendant encore longtemps.



VOTRE PARTENAIRE POUR VOS SOLUTIONS DE PONTS



Réaménagement de l'échangeur Dorval
Montréal (Dorval), QC

Depuis 1956, Canam Ponts est fier de participer à la construction de ponts et d'infrastructures avec les membres de l'ACRGTO!

BON 75^e!

- SUPERSTRUCTURES EN ACIER
- TABLIERS DE PONTS
- APPAREILS D'APPUI ET JOINTS DE DILATATION
- INSTALLATION DE PONTS
- MÉTALLISATION



CANAM
PONTS

canamponts.com





**LE PONT MADELINE-PARENT, SUR LA A-30.
EN SURIMPRESSION
L'INSTALLATION DES PILIERS,
VERS 2009. CR: SERGE MATTE
ET DENIS BÉCHARD, MTQ.**



NOS SERVICES

- 1 Béton moulé (coffrage coulissant)
- 2 Enfouissement d'utilités publiques
- 3 Planage, micro planage, stabilisation
- 4 Pulvérisation et stabilisation
- 5 Recyclage et tamisage
- 6 Location d'équipements spécialisés
- 7 Bandes rugueuses

Entrepreneur général

435, rue Fichet, Beauport, Québec QC G1C 6Y2
 T : 418 663-3698 F : 418 663-7101 Courriel : jle@jle-inc.com
www.jle-inc.com

la volonté d'échanger de part et d'autre est venue influencer cette relation.

Q | De quelle manière l'ACRGTO se démarque-t-elle d'autres associations?

GC | Dans le contexte de l'étude sur l'actualisation du réseau routier, l'ACRGTO a joué un rôle important à l'époque. Elle a mis cartes sur table en établissant les besoins de l'Industrie et en proposant concrètement des solutions pour assurer la pérennité du réseau. L'Association possède une vision d'ensemble de l'Industrie en plus

« Je me souviens avoir eu de bonnes relations avec l'Association, qui s'assurait toujours de maintenir des liens intéressants et de communiquer clairement ses préoccupations. Elle s'organisait pour nous rencontrer et discuter des points à améliorer et des orientations pour les années à venir. »

– Guy Chevrette

d'avoir une expertise technique et des connaissances approfondies sur les grands chantiers et enjeux divers.

RP | La force de l'Association réside à mon humble avis dans le fait qu'elle arrive à rassembler les préoccupations qui lui sont acheminées de la part des intervenants de tous horizons qu'elle représente. Elle parvient à regrouper les problématiques vécues par ces intervenants et à les transposer auprès des autorités compétentes pour trouver des pistes de solution.

Q | Quels sont les défis auxquels l'industrie du génie civil et de la voirie fait face aujourd'hui, en particulier dans les zones urbaines?

RP | Le grand défi que nous vivons est le même que celui vécu ailleurs dans le monde actuellement. Les grandes villes en développement ont inévitablement des problèmes de fluidité. Il faut mettre en place, en milieu urbain, des méthodes innovantes. Nous avons dû penser à des moyens de minimiser les impacts sur les travaux et d'éviter les entraves à la circulation le plus possible. Ce travail s'est fait en collaboration avec l'ACRGTO entre autres. Je pense que nous avons été capables, avec l'Association, d'innover en ce sens pour faciliter la communication entre le MTQ et les grands constructeurs.

Q | Quel avenir entrevoyez-vous pour l'ACRGTO?

GC | Une Association comme celle-ci, qui est bien outillée et qui regroupe en une voix les demandes de l'industrie qu'elle représente, collabore à la mise en place de bonnes pratiques. Je souhaite à l'ACRGTO un avenir responsable, tout simplement. •

L'enrobé avec du RapJak™ est
100% recyclable à la fin de sa vie
utile.

Le RapJak™ permet :

- de surpasser 20% de GBR sans compromettre la performance en service;
- d'ajouter 10% à 65% de GBR sans modifier le PG;
- de contrôler l'aptitude au compactage.

Le RapJak™ :

- maintient la tenue à l'eau, la cohésion et la performance à l'orniérage;
- ne modifie pas la performance de l'enrobé à basse température.

Le RapJak™ n'affecte pas les caractéristiques, la performance MSCR ni la recouvrance élastique du bitume.

Résistance aux déformations

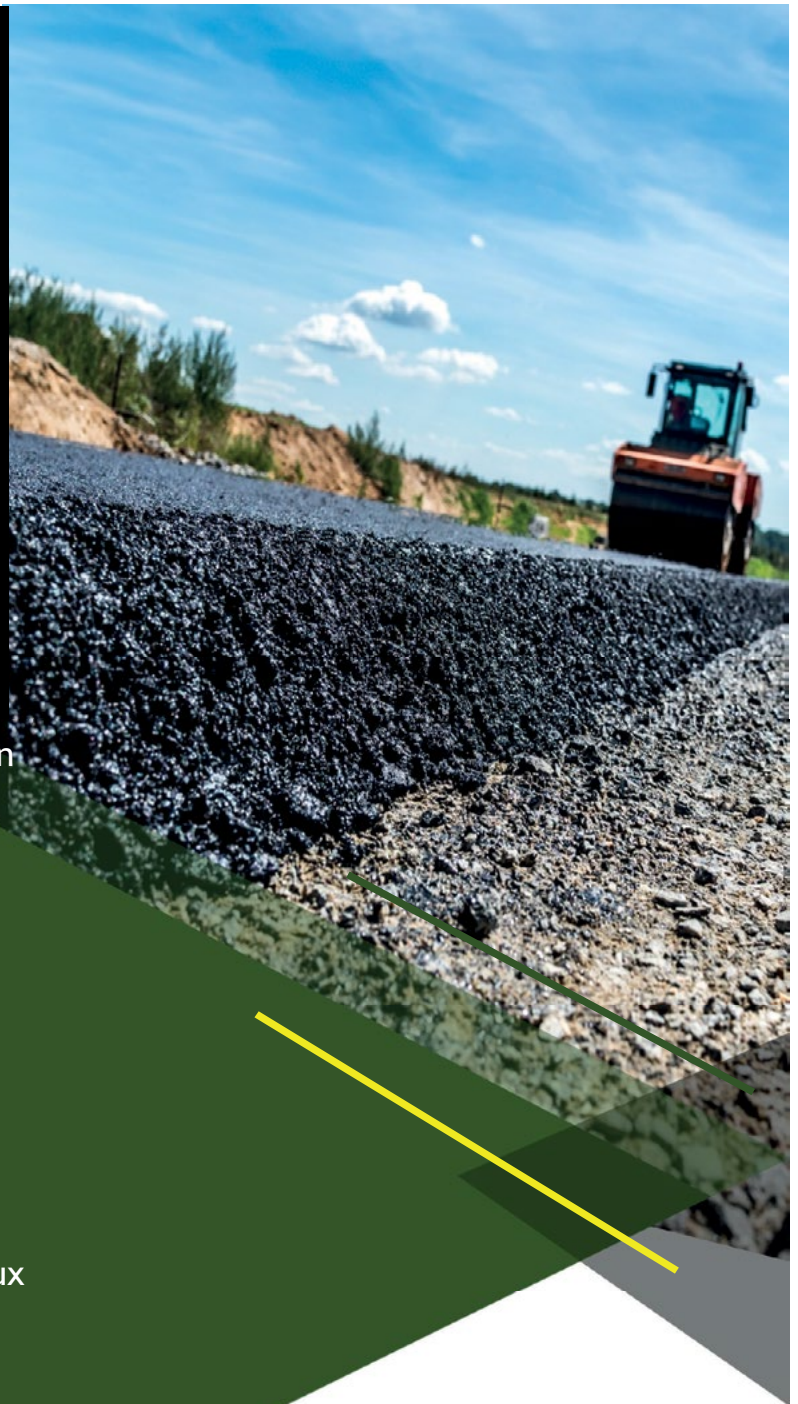
Application de pointe

Protège l'environnement

Jugez-en en l'utilisant

Adapte l'additif aux revêtements bitumineux

Kms de routes écoresponsables



rogitex inc.

76 boul. Hymus • Pointe-Claire
QC • Canada • H9R 1E3
www.rogitex.com



Ensemble vers un asphalte
plus vert

Un produit Québécois

LE POUVOIR DE NÉGOCIER

Conversation avec Louise Harel et Diane Lemieux

Dans un climat tendu et tumultueux, le gouvernement du Québec adopte en 1995 le projet de loi 46, qui modifie entre autres la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Une réforme législative fort bien accueillie et qui marque un tournant dans l'histoire des relations du travail du secteur génie civil et voirie. Tandis que Louise Harel se souvient, Diane Lemieux scrute l'avenir.

PAR MARIE GAGNON



**LOUISE HAREL, MINISTRE
DU TRAVAIL DE SEPTEMBRE
1994 À JANVIER 1996.**
CR: DESJARJO (CC)

« Vous êtes sûre, Madame Harel, que c'est la bonne chose à faire ? » Cette question, c'est Jacques Parizeau qui la pose, le 4 février 1995, alors que Louise Harel s'apprête à soumettre à l'Assemblée nationale le projet de loi 46, qui mettra fin à deux décennies de décrets. « Le climat était terriblement agité à l'époque, rappelle celle qui a été ministre du Travail de septembre 1994 à janvier 1996. Ça faisait au-delà de 20 ans, depuis la Commission Cliche, qu'il n'y avait pas eu de signature de convention collective dans l'Industrie, on allait de décret

en décret. Il y avait aussi beaucoup de grèves illégales et de grabuge sur les chantiers. Ça s'est corsé quand mon prédécesseur, Norm Cherry, a désassujéti les travaux dans les bâtiments résidentiels de huit logements et moins. »

C'était en 1993. Le report, jusqu'au printemps, du projet de loi 185 sur le travail au noir, dont l'adoption avait d'abord été prévue pour l'automne 1991, pousse les travailleurs de la construction à lancer toute une série d'actions en sa faveur : occupations des bureaux des députés, organisations de commandos pour traquer les illégaux sur les chantiers, manifestations devant le parlement. « Je me souviens qu'à l'époque, environ 150 entrepreneurs se sont rendus en Floride pour faire part de leur mécontentement à Norm Cherry, qui avait prévu passer ses vacances à Fort Lauderdale. L'accueil avait été mouvementé. Moi-même, lorsque j'ai pris mes fonctions en 1994, j'ai trouvé



MEMORIA
**CONSTRUCTION DU PONT-TUNNEL
LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE,
QUI SERA INAUGURÉ EN 1967.**
CR: OFFICE DU FILM DU
QUÉBEC, OCTOBRE 1964

mon bureau sens dessus dessous, c'était un vrai saccage. Même les ampoules avaient disparu, j'ai dû en apporter de chez moi. »

Calmer le jeu

Il fallait apaiser les tensions, et durablement. C'est pourquoi Louise Harel consacre les premiers mois de son mandat à élaborer le projet de loi 46. « Le premier objectif de la loi, c'était la lutte contre le travail au noir, un fléau très répandu dans ces années-là. Je me souviens d'ailleurs d'un grand hôtel en construction tout près du parlement, dont on disait que les travaux étaient en grande partie effectués au noir. La loi visait aussi le retour à la syndicalisation pour tout le secteur résidentiel ainsi qu'une action positive pour favoriser l'accès des femmes à l'Industrie. Enfin, elle accordait aux associations sectorielles d'employeurs le pouvoir de la négociation, de la signature et de l'application des conventions collectives sectorielles. »

D'un décret unique appliqué sans distinction, le projet de loi 46 reconnaît désormais les quatre secteurs de l'Industrie – industriel, résidentiel, génie civil et voirie, institutionnel et commercial – aux fins de la négociation des conventions collectives. L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQTQ)



DIANE LEMIEUX,
MINISTRE D'ÉTAT AU
TRAVAIL ET À L'EMPLOI
DE 1998 À 2001, ET
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE
GÉNÉRALE DE LA
COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC
(CCQ) DEPUIS 2011
CR: ACRGTQ

leur imposer une convention commune. Comme si, dans un hôpital, tous les corps de métiers – médecins, infirmières, préposés, concierges – se fondaient dans une seule et même convention collective. Les secteurs de la construction ont beaucoup en commun, dont le fonds de retraite, les vacances réglementées et la syndicalisation obligatoire. Mais ils font face aussi à des défis bien différents, entre autres au chapitre des méthodes de travail et de la livraison des travaux. La loi a amené un apaisement et on voit qu'elle tient toujours la route. »

Agir sur tous les fronts

Héritière de ce passé toujours vivant, Diane Lemieux voit défiler l'histoire récente du Québec moderne dans les puissants symboles que sont le métro,

Notre expertise à votre service!



- Planification et systèmes de contrôle
- Réclamations
- Rapports d'expertise
- Règlement de différends
- Formations

266, rue Notre-Dame Ouest, bureau 201, Montréal (Québec) H2Y 1T6
Tél. : 514 287-9700 • Téléc. : 514 287-9676 • cogerec@cogerec.ca

Visitez notre nouveau site au : www.cogerec.ca

« QUAND TOUT
LE MONDE
RESPECTE LES
MÊMES RÈGLES,
ON A DES
PRIX JUSTES. »



Claudiel Petit-Frère Aimé
Technicien aux enquêtes

Lorsqu'on fait respecter les règles, on aide les entrepreneurs à se faire concurrence loyalement. Au bout du compte, on obtient des prix plus justes basés sur des critères homogènes.

Au cours des 3 dernières années, on a constaté une baisse de **800** infractions concernant le non-respect des ratios apprentis-compagnons. Et ça, ce sont des chiffres qui comptent.

► Pour toute question ou tout signalement concernant la conformité :
514 593-3132 ou 1 800 424-3512



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

colquick

L'enrobé pour trafic lourd



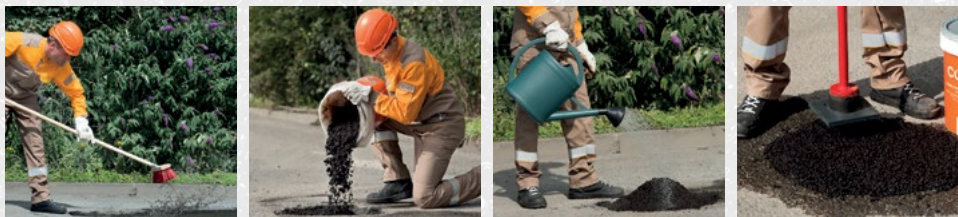
Enrobé à froid
haute performance
réactif à l'eau

La solution idéale pour vos réparations
définitives en milieu hostile

- Aussi résistant qu'un enrobé à chaud
- Circulable immédiatement
- Sans solvant
- Utilisable en toute saison

Une mise en œuvre facile et rapide

- Balayer la surface à traiter
- Appliquer Colquick® en couches de 5 à 6 cm d'épaisseur maximum
- Arroser Colquick®
- Compacter Colquick® avec une dame à main, un petit compacteur ou une plaque vibrante



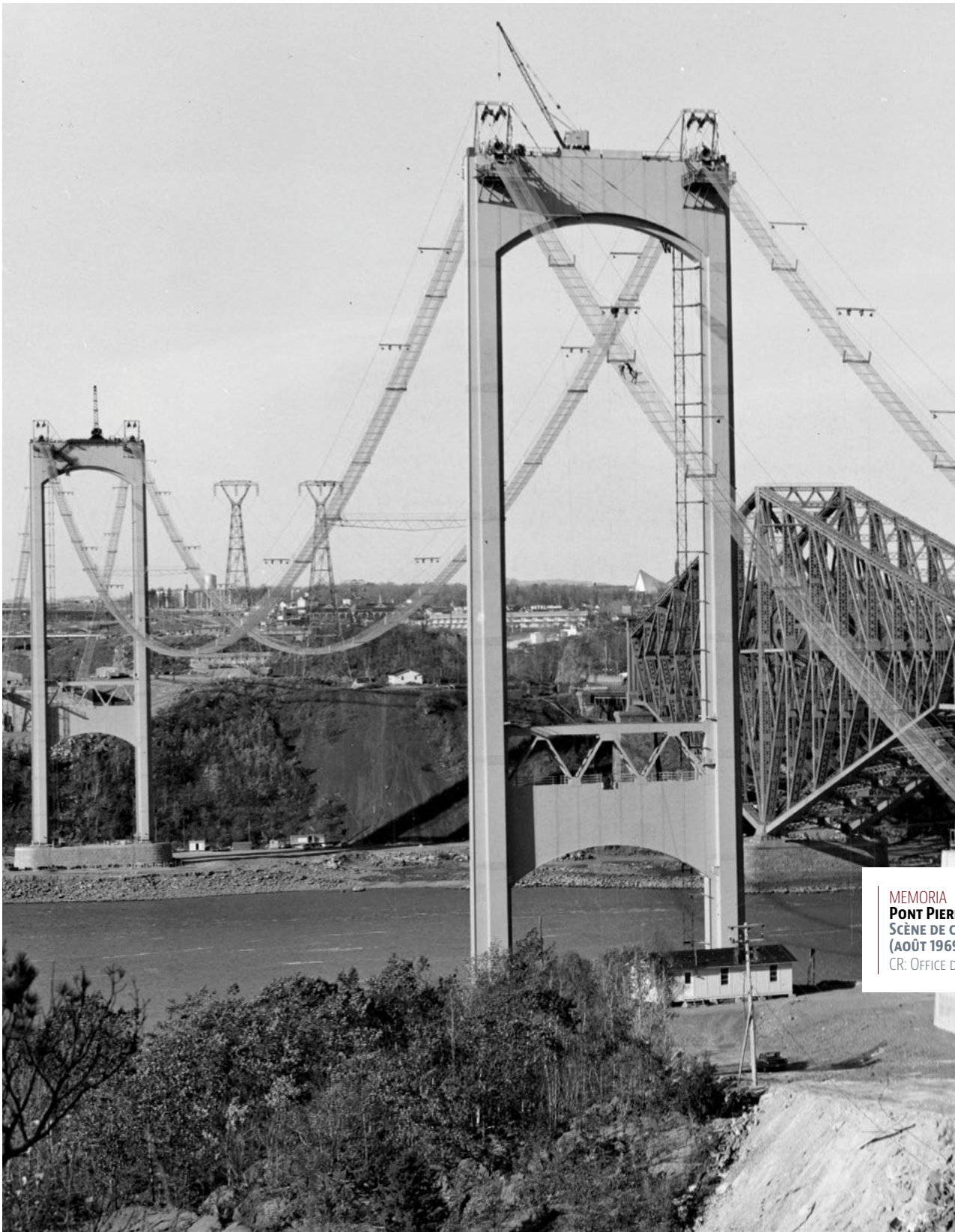
Des réparations durables, des chaussées pérennisées

Colquick®, dont les performances sont équivalentes à celles des enrobés à chaud classiques, prolonge la durée de vie des chaussées et contribue ainsi à un meilleur respect de l'environnement.

sintra
INC.

1 866 708-1805 / sintra.ca





MEMORIA
PONT PIERRE-LAPORTE
SCÈNE DE CONSTRUCTION
(AOÛT 1969)
CR: OFFICE DU FILM DU QUÉBEC



Entretien et réhabilitation de chaussées

- Pulvérisation et stabilisation
- Planage (0.5 m, 1.0 m, 1.2 m, 2.2 m, 2.5 m)
- Planage par guidage 3D
- Planage d'enrobés bitumineux amiantés
- Microplanage
- Bandes rugueuses
- Balayage (mécanique et aspirateur)
- Camions-citernes
- Unités de préchauffage infrarouge
- Pavage d'enrobés bitumineux

1.844.4.PLANAGE

Téléphone : 418.246.5219
Télécopieur : 418.246.5236
estimation@constructionshdf.com
constructionshdf.com



Expo 67, le pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine et les grands complexes hydroélectriques. Elle reconnaît du même souffle l'apport considérable des entrepreneurs du secteur génie civil et voirie au développement de la province. Si le passé se veut garant de l'avenir, la présidente et directrice générale de la Commission de la construction du Québec (CCQ) n'a

qu'un vœu : que l'ACRGTQ continue de jouer son rôle de leader face aux enjeux auxquels ses membres doivent maintenant faire face.

« L'ACRGTQ représente les employeurs de la voirie et des grands travaux. Ce sont des employeurs significatifs, tant par la valeur des contrats qu'ils réalisent, que par la taille de leurs entreprises par rapport à l'ensemble de l'industrie de la construction. Ce sont des joueurs-clés de l'Industrie. Dans les moments tourmentés qui ont secoué l'Industrie, l'Association a joué son rôle au mieux. Elle a posé des gestes en matière d'éthique en imposant un code de conduite à ses membres, elle a témoigné du côté positif de l'Industrie en mettant en relief les réalisations du secteur du génie civil et de la voirie à travers des capsules vidéo. Mais elle ne s'est pas seulement attachée à redorer le blason de son secteur, elle a contribué activement à la réflexion sur diffé-

rents enjeux qui touchent l'ensemble de l'Industrie, dont celui de la main-d'œuvre. »

Notamment les défis associés à la relève de l'Industrie et au recrutement, entre autres auprès des clientèles fémi-

nines. Le projet de loi 46, qui prévoyait une discrimination positive à l'endroit des femmes qui ne sera jamais appliquée, trouve enfin écho dans le Programme d'accès à l'égalité des femmes (PAEF) mis de l'avant par la CCQ et entériné par les associations patronales et syndicales, qui prennent dans la foulée une série d'engagements pour accroître la présence des femmes sur les chantiers québécois.

Être un leader

« Lors du congrès de l'ACRGTQ, en janvier dernier, j'ai senti chez les participants le désir de gérer des chantiers intelligents, conformes aux règles de l'art et où règne un climat de travail respectueux. J'ai aussi senti beaucoup d'appétit pour l'innovation et les nouvelles technologies. Mon souhait, si je peux m'en permettre un, ce serait que le secteur joue un rôle de leader, qu'il soit proactif dans la façon de concevoir et de bâtir autrement les infrastructures. Les outils technologiques sont là, il suffit que le secteur se positionne pour jouer un rôle de locomotive auprès de l'Industrie.

« Ils ont les volumes, ils ont des entreprises de grande taille qui travaillent avec des professionnels, qui peuvent les aider dans leur réflexion. Ils ont d'ailleurs contribué positivement aux premiers débats réclamant un juste taux de cotisation pour tous à la CNESST. Ils se sont aussi coalisés contre les retards de paiement importants dans les travaux de génie et de voirie. Dans le débat lançant sur l'octroi des contrats au plus bas soumissionnaire, l'ACRGTQ a pris le dossier à bras-le-corps et a rendu service à l'ensemble de l'Industrie, tous secteurs confondus. Bref, ils sont bien placés pour faire évoluer l'Industrie. C'est une belle histoire qui dure depuis 75 ans, on souhaite juste qu'elle se poursuive. » •

Diane Lemieux voit défiler l'histoire récente du Québec moderne dans les puissants symboles que sont le métro, Expo 67, le pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine et les grands complexes hydroélectriques. Elle reconnaît du même souffle l'apport considérable des entrepreneurs du secteur génie civil et voirie au développement de la province.

 **CORBEC**

50 ans
de galvanisation à chaud



1 800 463.8313 www.corbecgalv.com

LA FORCE DU NOMBRE

Entrevues croisées avec Claude et Michel Giroux, et Denis et Jean-François Turgeon

Véritable force vive de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, les entrepreneurs de l'industrie de la construction sont les plus à même de poser un regard critique et éclairé sur le rôle de l'ACRGTQ, 75 ans après sa création. Entrevues croisées avec deux générations fortement impliquées dans l'Association : Claude et Michel Giroux, de même que Denis et Jean-François Turgeon.

PAR FLORENCE SARA G. FERRARIS



CLAUDE GIROUX, DE GIROUX & LESSARD, PRÉSIDENT DE L'ACRGTQ EN 1988.

En 75 ans d'activité, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) a été témoin d'une multitude de changements au sein de l'industrie de la construction. Des resserrements réglementaires aux développements technologiques, en passant par l'éclatement des frontières contractuelles, ces changements l'ont forcée, au fil du temps, à adapter ses manières de faire pour demeurer à jour.

« L'Association n'a sans doute jamais été aussi pertinente qu'aujourd'hui », lance tout de go l'entrepreneur Michel Giroux,

dont l'entreprise Giroux & Lessard existe depuis plus de 65 ans. Lui-même actif dans le milieu depuis une trentaine d'années, l'ingénieur de formation pose un regard lucide sur le rôle passé et actuel de l'ACRGTQ, dont il a été le président du conseil d'administration en 2012 et 2013, rappelant que sa mission première est de veiller à ce que l'Industrie conserve un poids dans les échanges avec les différents donneurs d'ouvrage.

Force de frappe

Son rôle est d'autant plus essentiel que les règles du jeu ont particulièrement changé au fil des ans, affirme l'entrepreneur. « L'ACRGTQ est notre porte-parole, indique Michel Giroux, c'est notre meilleure manière d'être entendus », que ce soit pour veiller à l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers ou pour s'assurer que

les groupes étrangers ne soient pas surreprésentés dans les appels d'offres. « L'Association est ce qui nous permet de demeurer au courant de ce qui se dit en marge des négociations, elle est nos oreilles et notre voix auprès du gouvernement, des donneurs d'ouvrage – publics et privés – et des artisans. Elle est ce qui nous garantit une place dans le débat. »



MICHEL GIROUX, DE GIROUX & LESSARD, PRÉSIDENT DE L'ACRGTO EN 2012 ET 2013.

Un avis que partage d'ailleurs son père, Claude Giroux qui, en plus de ses rôles au sein de l'entreprise familiale, a également présidé le conseil d'administration de l'Association en 1988. « L'ACRGTO a toujours été là pour encadrer l'Industrie, mais aussi pour lui donner les outils né-

cessaires pour rester à la fine pointe, explique-t-il. C'est l'instance vers laquelle un entrepreneur peut se tourner quand il a un problème ou une question, c'est un lieu d'échange de connaissances, de réseautage. C'est ce qui nous permet

d'être ensemble et donc d'être plus fort. Et bon, après, on ne réussit pas toujours à avoir l'impact souhaité dans tous les dossiers, mais on fait de notre mieux! » Lui-même dans le milieu depuis le début des années 1960, il rappelle qu'un rôle de leader est porté par l'Association depuis ses

« L'Association, déclare Michel Giroux, c'est nos oreilles et notre voix auprès du gouvernement, des donneurs d'ouvrage – publics et privés – et des artisans. Elle est ce qui nous garantit une place dans le débat. »

débuts, notamment pour veiller au maintien, voire à l'augmentation des budgets dédiés aux projets d'infrastructures publiques.

De père en fils

Pour sa part, Denis Turgeon, président de CRT Construction – une entreprise familiale qui existe depuis une cinquantaine d'années –, qui a été lui aussi président du conseil d'administration de l'ACRGTO en 2007 et 2008, se rappelle des difficultés que l'Industrie traversait et que traversait aussi, par le fait même, son réseau routier. « À l'ACRGTO, nous avons été les premiers à réclamer davantage d'investissement pour nos routes, ce même avant la Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde,



Fiers d'être au cœur du génie civil depuis 70 ans

ISO : 9001-2015



418.228.4261
www.girouxllessard.com





AMÉNAGEMENT DE L'EASTMAIN-1 ET EASTMAIN-1-A. À GAUCHE, LA CENTRALE 1-A, À DROITE LA 1. ON VOIT ÉGALEMENT LE BARRAGE ET LE RÉSERVOIR DE L'EASTMAIN-1. CR: HYDRO-QUÉBEC, SERVICES DE COMMUNICATION, BANQUE D'IMAGES



DENIS TURGEON,
PRÉSIDENT DE
L'ACRGTQ EN
2007 ET 2008

promouvoir la poursuite des grands projets. « Je me souviens, lors de mon passage comme président, que nous avons notamment supporté le projet d'Eastmain-1A-Sarcelle-Rupert et déposé un mémoire dans le cadre des audiences du BAPE sur le projet La Romaine, deux projets d'Hydro-Québec. Ces projets sont structurants pour une industrie et une



JEAN-FRANÇOIS TURGEON, DE CRT CONSTRUCTION,
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACRGTQ.

économie tout entières, et l'ACRGTQ joue très bien son rôle public en appuyant les projets, petits, moyens ou grands » a souligné M. Turgeon.

Le rôle de l'ACRGTQ est de s'adapter aux réalités du marché, ce qu'elle a toujours fait. Et c'est d'autant plus vrai aujourd'hui, à l'ère du libre-échange et de la mondialisation. Son fils Jean-François, vice-président de CRT Construction et qui siège actuellement à l'exécutif du conseil d'administration, soulignait pour sa part « qu'il y a des projets qui aujourd'hui sont soumis en appels d'offres sur la scène internationale.

à laquelle nous avons d'ailleurs contribué. Les sommes étaient insuffisantes et on a noté une forte augmentation dans les années qui ont suivi. » À ce sujet, M. Turgeon se rappelait que l'ACRGTQ avait alors souligné auprès de la Commission de ne pas créer de fausses perceptions à l'égard de notre industrie, qu'il s'agissait d'un cas unique duquel il fallait apprendre sans toutefois généraliser.

L'ACRGTQ a toujours été présente afin de



Comme l'ACRGTQ représente une grande variété de membres, tant en termes de taille que de vocation, un de ses rôles est d'informer ses membres des tendances

« À l'ACRGTQ, nous avons été les premiers à réclamer davantage d'investissement pour nos routes, rappelle Denis Turgeon, ce même avant la Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde, à laquelle nous avons d'ailleurs contribué. Les sommes étaient insuffisantes et on a noté une forte augmentation dans les années qui ont suivi. »

du marché de la construction, mais également d'influencer les donneurs d'ouvrage afin que la majorité des entrepreneurs du secteur du génie civil et voirie puissent y trouver leur compte. Elle est donc là aussi pour porter ces dossiers auprès du gouvernement, sans pour autant contrevenir aux lois du marché – c'est un travail délicat, mais jusqu'à présent, elle le fait bien. »

Moteur d'innovation

Plus encore, Jean-François Turgeon rappelle que l'Association permet à l'Industrie de garder un œil sur les changements récents et à venir, tout particulièrement en ce qui a trait à la santé et sécurité au travail, à l'environnement, aux innovations technologiques et aux modifications réglementaires et administratives. D'ailleurs, plusieurs modifications administratives et réglementaires survenues suite à la Commission Charbonneau ont eu des impacts importants au niveau des règles d'attribution et de gestion des contrats publics. Un bon exemple d'impact est l'augmentation importante des délais de paiement et de traitement des avenants; le rôle de l'ACRGTO dans ce dossier est de faire connaître et défendre la position de ses membres et d'intervenir auprès des différents organismes pour améliorer la situation.

À l'affût des changements pour ses membres

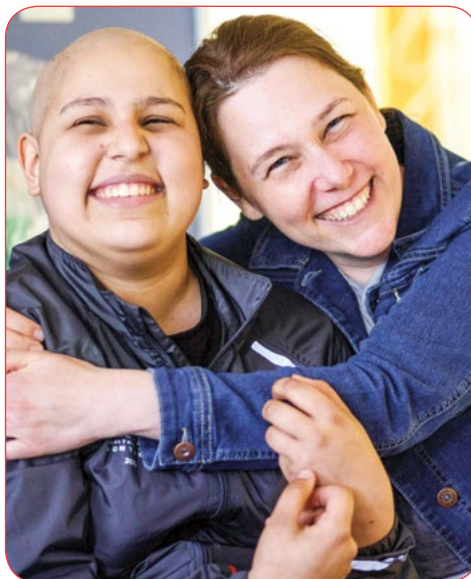
Michel Giroux, qui a justement été président de l'ACRGTO durant une partie de la commission d'enquête, va dans le même sens: « L'Association est toujours proactive sur une foule de dossiers. La Commission Charbonneau est un bon exemple: elle nous a forcé à donner un sérieux coup de barre à l'Industrie. C'est dans des cas comme ça qu'on voit la pertinence de l'ACRGTO: elle nous permet de demeurer collectivement à jour, de rester à l'affût des changements en cours, mais aussi de ceux qui se préparent en coulisse, qu'on n'a pas toujours le temps de prévoir, quand on est dans le travail quotidien. »

Selon ces témoins importants des actions de l'ACRGTO, sans elle, l'industrie québécoise aurait pu passer à côté d'avancées pertinentes pour son industrie. « L'Association a le temps de regarder vers l'avenir, expliquent-ils. Elle a le temps de rester à l'affût de ce qui se fait côté réglementation, entre autres, ailleurs dans le monde. Le temps aussi de mettre la main sur de nouveaux outils – comme les drones ou les machines téléguidées par exemple –, ou de s'enquérir de nouvelles techniques. Elle est notre locomotive ! »



L'ACRGTO et ses membres supportent Leucan depuis 2001

Depuis 17 ans, l'ACRGTO est associée à Leucan afin notamment d'apporter une aide financière directe aux familles concernées, par exemple en défrayant les coûts de transport des enfants qui vivent en régions éloignées et doivent se rendre dans les grands centres pour y suivre leurs traitements. Les membres de l'ACRGTO appuient l'organisme notamment lors du Cyclo-golf annuel et lors de sa soirée Construire l'espoir. C'est 788 482 \$ qui ont été remis aux enfants malades depuis 2001.



DEPUIS 17 ANS, L'ACRGTO EST ASSOCIÉE À LEUCAN
CR : L. KADYSZEWSKI

M. Pascal Proulx, président de Leucan, mentionnait récemment que « Leucan est privilégiée de pouvoir compter sur la fidélité exemplaire des membres de l'ACRGTO. Notre association a souligné en 2018 son 40^e anniversaire, et elle n'aurait jamais réussi à aider les enfants atteints de cancer pendant toutes ces années sans l'appui et le soutien constant de partenaires si précieux ».

PIERRE DELANGIS, DES ENTREPRISES BOURGET, PRÉSIDENT DE L'ACRGTO EN 2001 ET 2002, ET INITIATEUR DES SOIRÉES CONSTRUIRE L'ESPOIR



Rassembleur et généreux, c'est à Pierre Delangis, président du conseil en 2001 et 2002, que l'on doit la soirée Construire l'espoir au profit de Leucan, organisée depuis 17 ans par l'ACRGTO. Il en avait alors fait la proposition au conseil d'administration.

Fort d'une carrière bien remplie, Pierre Delangis, président des Entreprises Bourget, est décédé le 10 mars 2013. À titre posthume, l'ACRGTO l'a honoré du tout premier prix Fernand-Houle, remis pour souligner une carrière impressionnante dans le domaine du génie civil et voirie, de même qu'en reconnaissance pour sa contribution à notre industrie.

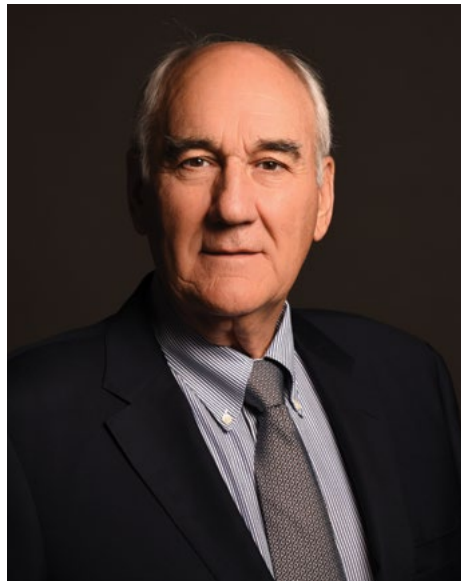


UNE FIN DE SIÈCLE DÉTERMINANTE

Conversation avec
Gérald Désourdy, Richard
Gagné, Jean Marchand et
Normand Pomerleau

Les 15 dernières années du XX^e siècle furent certainement déterminantes pour que se précisent encore davantage l'identité et la vocation de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ). Quatre anciens présidents en témoignent.

PAR JEAN BRINDAMOUR



GÉRALD DÉSORDY,
(CONSTRUCTION
DÉSORDY), PRÉSIDENT DE
L'ACRGTQ EN 1986

Gérald Désourdy était à la tête de Construction Désourdy Inc. lorsqu'il reçut le mandat de présider l'ACRGTQ en 1986. « L'ACRGTQ est d'une importance capitale, souligne-t-il, ne serait-ce que pour s'assurer d'un suivi serré avec les changements des lois affectant l'Industrie mais également pour aider les entrepreneurs à exercer une bonne représentativité concernant les discussions avec les divers donneurs d'ouvrage. » « À mon arrivée à la présidence, raconte M. Désourdy, les libéraux de Robert Bourassa venaient de prendre le pouvoir et cela a sûrement aidé à obtenir une rencontre avec le

nouveau premier ministre. La bataille de la sous-traitance à Hydro-Québec fut le défi qui aura marqué un beau travail d'équipe, tant lors de mon passage comme président que pendant celui de mon ami défunt Pierre Roux, qui m'a succédé en 1987. En effet, après une première rencontre avec le premier ministre M. Bourassa, alors que j'étais président, et une deuxième au cours de laquelle j'accompagnais Pierre Roux, nous avons obtenu une commission parlementaire qui conduira à une victoire pour notre association, pour les travailleurs et pour les entreprises impliquées dans tout ce qui est transport d'énergie et entretien du réseau. À cette époque, notre directrice générale actuelle, M^e Gisèle Bourque, avait agi comme porte-parole de notre association durant les auditions de la commission. Je peux confirmer que le président d'Hydro-Québec de l'époque, Guy Coulombe, n'était pas très heureux du résultat car il souhaitait voir plus de

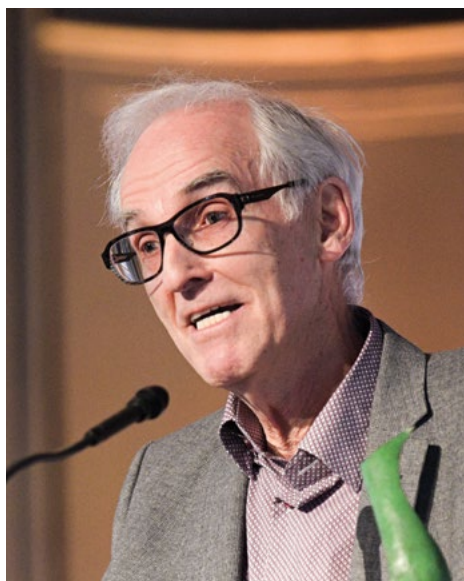


MEMORIA
AU CŒUR DE LA CENTRALE
BRISAY (1992). TRAVAUX DE
BÉTONNAGE, CANAL D'AMÉNÉ.
CR: ARCHIVES D'HYDRO-QUÉBEC
(FONDS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES)

travail passer du côté d'Hydro-Québec. » « L'ACRGQTQ a toujours su s'adapter aux changements, ajoute l'ancien président. On n'a qu'à penser au moment où notre association a dû se bâtir

souvent contrôlés par des entreprises multinationales d'envergure et avec des donneurs d'ouvrage de plus en plus exigeants autant au point de vue technique que financier. »

**JEAN MARCHAND, DES
EXCAVATIONS MARCHAND ET
FILS (EMF), PRÉSIDENT DE
L'ACRGQTQ EN 1995**



**RICHARD GAGNÉ, DE
EBC, PRÉSIDENT DE
L'ACRGQTQ EN 1994**

« La force de l'ACRGQTQ vient du fait que c'est d'une façon volontaire que les entrepreneurs du secteur génie civil, voirie et grands travaux y adhèrent. Le grand nombre d'entreprises qui y sont enregistrées témoignent qu'elles s'y reconnaissent et qu'elles s'y trouvent bien représentées. Mon implication, au début des années 90 au conseil d'administration et ensuite rapidement à l'exécutif et à la présidence, a surtout été guidée par le besoin de défendre les entrepreneurs qui avaient de plus en plus de difficultés à régler leurs différends avec les grands donneurs d'ouvrage (Hydro-Québec, S.E.B.J., MTQ, Société québécoise d'assainissement des eaux). J'étais en contact direct avec les plus hauts dirigeants de ces organismes et ils avaient une oreille attentive à nos doléances. J'aurais voulu instaurer à l'ACRGQTQ, par nos propres moyens, un système de qualification des entreprises et le soumettre aux donneurs d'ouvrage plutôt que de se le laisser imposer par eux. Cette proposition devait être approuvée par une majorité des membres à l'assemblée annuelle qui suivait en janvier. Or, à ma grande surprise, et j'en fus extrêmement déçu, la proposition a été rejetée à la majorité, particulièrement par les petits entrepreneurs qui y voyaient, à tort, un moyen des plus gros de restreindre leur marché.

Comme prévu, quelques années plus tard et sans consultation, les principaux donneurs d'ouvrage nous ont imposé leurs propres règles, beaucoup plus contraignantes que celles que nous proposons. » Et l'avenir ? « L'un de nos plus gros défis, selon M. Gagné, sera d'accompagner les entreprises dans des contrats toujours de plus en plus gros,

une équipe pluridisciplinaire pour pouvoir assumer la lourde responsabilité des relations du travail du secteur voirie et grands travaux ou encore, à la suite de la Commission Charbonneau, lorsqu'elle a mené à bien une refonte du code de déontologie dans notre industrie, et j'en passe. »

Richard Gagné, vice-président construction, génie civil et terrassement chez EBC, a été président de l'ACRGQTQ en 1994.

Jean Marchand, des Excavations Marchand et Fils (EMF), une entreprise fondée par son père Claude Marchand en 1974, a été président de l'ACRGQTQ en 1995. Il reconnaît pleinement l'importance de l'ACRGQTQ pour l'ensemble de l'Industrie et pour tous ses membres. « L'ACRGQTQ a été pour nous un excellent outil de développement et de défense de notre entreprise et une bonne source d'enseignement, raconte l'ancien président de l'ACRGQTQ. C'est un intervenant crédible auprès des différentes organisations avec lesquelles nous avons à transiger, tant du point de vue fonctionnel que légal. » 1995 a été une année charnière s'il en fut. L'ACRGQTQ se préparait à devenir l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. « Le plus grand défi de ma présidence a été l'organisation de la prise en charge des relations du travail de notre secteur alors que l'opinion des membres était très divisée. » On peut s'imaginer que les débats ont été vifs. « Les entrepreneurs dans notre domaine sont des gens de caractère, souligne Jean Marchand, le sourire en coin. Il a fallu s'entendre. » « Un fait marquant de cette époque demeure la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des membres (une première !). Par la suite, les finances de l'organisation se sont assainies. » Le futur, Jean Marchand le voit dans la continuité : « L'ACRGQTQ a dorénavant les moyens de poursuivre son œuvre aujourd'hui et dans l'avenir. »



Normand Pomerleau a été président de l'ACRGQTQ, en 1996 et 1997. « En janvier 1996, raconte M. Pomerleau, la Loi 46 est entrée en vigueur et le dossier des relations du travail, antérieurement la responsabilité de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) pour tous les secteurs de l'Industrie, est devenue la responsabilité de chacune des associations sectorielles. Cela a représenté un changement très important pour l'ACRGQTQ : de nouvelles responsabilités, l'em-



ÉCHANGEUR TURCOT, VERSION 2.0. VUE AÉRIENNE RÉCENTE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION.
CR: AIR PHOTO MAX VIA MTQ

L'ASSOCIATION BÉTON QUÉBEC
EST HEUREUSE DE SOULIGNER
LES **75 ANS** DE L'ACRGQ

Un partenaire béton, qui comme ce matériau est **DURABLE** et **POLYVALENT**.

ENSEMBLE, afin d'assurer la connectivité des collectivités et le développement du Québec.



LA référence

betonabq.org

**NORMAND POMERLEAU, DE
POMERLEAU, PRÉSIDENT DE
L'ACRGQTQ EN 1996 ET 1997**

bauche de nouvelles ressources dans les spécialités relations du travail, les négociations de conventions collectives, santé/sécurité et services de contentieux ainsi que le réaménagement de notre édifice pour la création de nouveaux locaux à notre siège social à Québec, et également l'ouverture d'un bureau satellite à Montréal. J'ai donc eu l'opportunité de participer à la première négociation sectorielle et d'y signer la première convention collective spécifique à notre secteur. La réforme de la CSST

cotisations des entreprises, ainsi que la mise en place de mutuelles de prévention. En 1996, devant la diminution constante des investissements sur le réseau routier,

« En janvier 1996, raconte M. Pomerleau, la Loi 46 est entrée en vigueur (...). La réforme de la CSST est arrivée en même temps, ce qui impliquait des changements considérables au niveau des cotisations des entreprises, ainsi que la mise en place de mutuelles de prévention. »

nous avons présenté au MTQ un volumineux mémoire, en collaboration avec d'autres organisations, démontrant la désuétude de notre réseau routier et son sous-investissement. Je crois que ce mémoire avec ses données tant techniques, comparatives que financières a eu un impact important sur les investissements qui ont suivi. Au cours de 1997, ce fut la mise en place du premier site Web, démontrant que l'ACRGQTQ était toujours à l'affût de nouvelles technologies pour mieux servir ses membres. » •

(aujourd'hui CNESST) est arrivée en même temps, ce qui impliquait des changements considérables au niveau des



CIVIL & INFRASTRUCTURE
TRANSPORT | MARITIME | ÉNERGIE

BARRAGE LG-1
BAIE-JAMES, QC



RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN
MONTREAL, QC



QUAI MULTI-USAGERS
PORT DE SEPT-ÎLES, QC





UN LEADER EN CONSTRUCTION AU CANADA

RBQ_2743-1162-70 | ISO_9001:2015

POMERLEAU.CA



MEMORIA
CONSTRUCTION DE LA CENTRALE BRISAY (1993). SORTIE DES CONDUITES FORCÉES.
 CR: ARCHIVES d'HYDRO-QUÉBEC (FONDS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES)

VOGHEL



EN CONSTANTE
ÉVOLUTION



À LA RECHERCHE DE L'
INNOVATION



TOUJOURS À VOTRE
SERVICE

FIER DISTRIBUTEUR DE



DANS UN SIÈCLE NOUVEAU ET AGITÉ

Conversation avec
Jean-Maurice Forget,
Alain Robert, François Groleau
et Roger Arsenault

Le XXI^e siècle a été jusqu'ici particulièrement mouvementé pour l'industrie de la construction. De grands défis durent être relevés et les périls, les épreuves, les obstacles n'ont pas manqué. Quatre présidents récents de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) témoignent de leur expérience.

PAR JEAN BRINDAMOUR



**JEAN-MAURICE FORGET,
DU GROUPE CRH,
PRÉSIDENT DE L'ACRGTQ
EN 2003 ET 2004**

Pour Jean-Maurice Forget, premier vice-président de la région du Québec et de l'Atlantique du Groupe CRH Canada Inc., une des grandes qualités de l'ACRGTQ est l'éventail d'activités qu'elle représente. « Routes, autoroutes, routes régionales, asphalte, béton, grands travaux, génie civil, barrages, chantiers éloignés, génie civil urbain comme les métros, lignes électriques, ce sont des enjeux diversifiés. L'ACRGTQ est le plus large regroupement d'acteurs dans cette industrie. » « Quand je suis arrivé à la présidence du CA de l'ACRGTQ en 2003, poursuit M.

Forget, la transition vers une représentativité plus grande du membership avait débuté. Dans le passé, c'était un peu considéré comme une association constituée d'entrepreneurs spécialisés dans la pose d'asphalte. Les autres courants étaient moins actifs. Mon champ d'activités était les chaussées en béton. » En ces années-là, c'était encore une nouveauté, établie par son prédécesseur, que le président soit le porte-parole de l'Association. « Il nous fallait engager un grand débat public sur le sous-investissement dans les infrastructures, raconte-t-il. Il était nécessaire de confronter le politique sur cette question. » Il se souvient particulièrement d'un discours du budget du gouvernement en mars 2004 : « J'ai donné treize entrevues de suite pour expliquer que le ministre des Transports, Yvon Marcoux, avait eu tort de prétendre que le niveau d'investissement du budget 2004 allait permettre de maintenir l'état du réseau routier à niveau. Je ne me suis pas fait beau-



Partenaire de l'industrie et de vos projets depuis plus de 100 ans

CRH Canada est l'une des plus grandes sociétés de matériaux et de construction à intégration verticale présente depuis plus de 100 ans au pays.

Au Québec, nos divisions Demix Agrégats, Demix Béton et Demix Construction sont constamment à la recherche de nouvelles façons durables de relever les défis et créer de la valeur pour l'industrie et nos clients. Nous sommes déterminés à réaliser des projets de qualité avec succès et faire croître notre entreprise.



www.crhcanada.com

« Une des grandes qualités de l'ACRGQTQ est l'éventail d'activités qu'elle représente, explique Jean-Maurice Forget. (...) L'ACRGQTQ est le plus large regroupement d'acteurs dans cette industrie. »

coup d'amis, ce jour-là ! » « Mon passage à la présidence m'a beaucoup apporté. J'ai reçu autant, sinon plus, que ce que j'ai donné. J'ai acquis de l'expérience et de l'envergure. Avant mon passage, j'étais ingénieur et gestionnaire de projets; à l'ACRGQTQ, je me suis occupé de la gestion du CA, de la stratégie de communication, j'ai été porte-parole, lobbyiste, négociateur de convention collective, etc. Ce bagage m'a aidé par la suite dans ma carrière au sein d'une multinationale où il n'est pas évident de se faire remarquer. » Selon l'ancien président, l'ACRGQTQ a un défi de taille pour l'avenir, « restaurer la confiance du public et des donneurs d'ouvrage quant à l'intégrité et la crédibilité de l'Industrie. Il le faudra aussi pour attirer la main-d'œuvre et intéresser les jeunes. »

Alain Robert a succédé à Jean-Maurice Forget à la présidence de l'ACRGQTQ en 2005 et a occupé ce poste jusqu'en janvier 2007. D'abord membre du CA en 1998, puis, vers 2000-2001, de l'exécutif, et par la suite deuxième et premier vice-président, il s'est familiarisé petit à petit avec l'organisation avant de prendre la présidence du CA. « Cela m'intéressait parce qu'il s'agissait d'une tribune extraordinaire pour faire avancer les choses, raconte Alain Robert. Depuis le mandat de Pierre Delangis en 2001-2002, le président était devenu le principal porte-parole de l'Association. On suivait alors une courte formation pour savoir mieux communiquer avec les médias. À cette époque, le réseau routier était en décrépitude; les structures (ponts, tunnels, viaducs) dans un état lamentable. Nous avons réussi à créer une grande coalition, la Coalition pour l'entretien et la réfection du réseau routier du Québec, dont dix-sept grands organismes étaient



ALAIN ROBERT, CONSEILLER AUX ENTREPRISES, PRÉSIDENT DE L'ACRGQTQ EN 2005 ET 2006





**À LA CROISÉE DES CHEMINS
ROUTIERS ET HYDROÉLECTRIQUES.
LE PONT PONT JACQUES-
PRÉVOST (BOULEVARD TALBOT),
AU-DESSUS DE LA ROUTE 175
CR: DENIS BÉCHARD, MTQ.**

membres, incluant évidemment l'ACRGQTQ. On a eu un impact assez extraordinaire. Dans notre rapport, rendu public au printemps 2006, l'on soutenait qu'il fallait injecter 20 milliards \$ au cours des dix prochaines années pour remettre en bon état 80 % des chaussées et des structures. C'est le 30 septembre 2006 que le viaduc de la Concorde s'est effondré. Notre diagnostic a été tragiquement confirmé. Le gouvernement a repris les grandes lignes du rapport. Les investissements ont alors explosé, jusqu'à 3 et 4 milliards de dollars par année. Le fait d'avoir été proactifs nous a servis. Autre fait d'armes, notre défense du projet de dérivation de la rivière Rupert, dérivation nécessaire pour la construction de la centrale de l'Eastmain-1-A. J'ai fait la promotion du projet, un projet impeccable et respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, on peut se féliciter que 99 % de notre électricité soit produite à partir d'énergie renouvelable. » « Le grand défi pour l'avenir, poursuit l'ancien président, est d'être davantage pro-actif dans une industrie minée par l'excès de réglementation à la suite de la Commission Charbonneau. Les gros employeurs sont à l'ACRGQTQ. C'est eux qui créent de l'emploi. L'association qui les représente a un grand rôle à jouer. »

François Groleau, vice-président exécutif chez EBC, a été à la tête de l'ACRGQTQ en 2009 et 2010. « L'ACRGQTQ est un organisme crédible et son rôle est indispensable. Chez nous, chez EBC, Fernand Houle a été président en 1984, puis ce fut Richard Gagné, et moi par la suite. Aujourd'hui, c'est au tour de Marie-Claude Houle. J'ai été dans le CA de l'ACRGQTQ pendant 11 ou 12 ans et dans l'exécutif pendant 5 ou 6 ans. Je suis devenu président dans la période qui a précédé la Commission Charbonneau. Une émission Enquête à Radio-Canada a fait beaucoup de bruit à l'époque. Tout le monde marchait sur des œufs. Ce n'était pas une période heureuse. Il y

avait certainement des choses à changer, mais je prétends que c'était davantage un débat sur le financement des partis politiques. Cela a mené à de bonnes choses, mais a aussi ouvert la porte aux entreprises étrangères : les entrepreneurs en ont beaucoup souffert et le génie-conseil encore davantage. On a été condamné sans procès. Mon principal fait d'armes a sûrement été, au moment de la négociation collective dans le secteur du génie civil et voirie, d'avoir obtenu une cotisation additionnelle sur les heures travaillées qui nous a mis sur un meilleur pied par rapport aux syndicats.

Une organisation comme l'ACRGQTQ a besoin de ressources, de compétence, et pour cela il faut de l'argent. L'ACRGQTQ se doit dans l'avenir d'être de plus en plus dynamique, d'offrir une grande variété de services, d'être innovante, et d'épauler les entreprises dans leurs efforts pour se mettre à jour en santé sécurité et sur le plan technologique. Le plus grand défi de l'ACRGQTQ est l'implication de ses membres. Les membres doivent s'impliquer. C'est ce que j'ai fait. Je me suis investi au sein de plusieurs comités dans le domaine des transports. L'ACRGQTQ a besoin de l'engagement de ses membres. »



**FRANÇOIS GROLEAU,
DE EBC, PRÉSIDENT
DE L'ACRGQTQ EN 2009
ET 2010**

Félicitations
pour vos accomplissements
des 75 dernières années!



**FIER PARTENAIRE
DE L'ACRGQTQ DEPUIS 45 ANS!**
HiltonQuebec.com/FR | 418 647-2411

Roger Arsenault, de Groupe Aecon Québec Ltée, a été président en 2016-2017. « L'ACRGQTQ joue un rôle de premier plan dans l'industrie de la construction au Québec. Elle représente les entrepreneurs et fournisseurs de biens et services québécois actifs dans le secteur du génie et civil et voirie. C'est là qu'ils peuvent discuter des enjeux qui les concernent autour d'une même table. L'ACRGQTQ jouit d'une réputation enviable et d'une crédibilité reconnue et ce, autant auprès des donneurs d'ouvrage que des membres des différents paliers de gouvernement. Cette crédibilité permet à l'Association de porter les messages ou les revendications de ses membres là où ça compte. Évidemment, l'Association offre aussi à ses membres une gamme de services de qualité, notamment en matière de santé sécurité, de formation, de relation de travail et de développements techniques. J'ai été actif au sein de l'Association pendant presque une décennie, ayant même eu l'honneur d'agir en tant que président de son conseil d'administration pendant deux ans. Ce fut une période extrêmement enrichissante pour moi et ce tant au niveau personnel que professionnel. Ce passage m'aura donné l'occasion de rencontrer des gens extraordinaires issus de toutes les sphères de l'industrie de la construction mais surtout d'apprécier la qualité et le dévouement des permanents et permanentes de l'Association. Il y a là des femmes et des hommes qui font un travail

« L'ACRGQTQ jouit d'une réputation enviable et d'une crédibilité reconnue et ce, autant auprès des donneurs d'ouvrage que des membres des différents paliers de gouvernement, rappelle Roger Arsenault. Cette crédibilité permet à l'Association de porter les messages ou les revendications de ses membres là où ça compte. »

extraordinaire mais souvent dans l'ombre. Lorsqu'on siège à titre de président du conseil d'administration d'une association aussi importante dans son milieu que l'ACRGQTQ, nous vivons toutes sortes d'événements marquants. Pour moi, ce fut les répercussions de la Commission Charbonneau et comment toute cette saga aura terni faussement l'image de l'ensemble des entrepreneurs. Dans mes différents discours, j'essayais à chaque fois de répéter que nous sommes de bons entrepreneurs, de bons fournisseurs de services. Soyons-en fiers et disons-le haut et fort ! Je ne peux passer sous silence ma fierté d'avoir été l'instigateur d'un prix qui honore annuellement une personne ayant eu un impact significatif au niveau de l'Association et de l'Industrie en général, et c'est d'ailleurs moi qui ai remis le premier prix Fernand-Houle. J'espère que cette tradition se poursuivra car nous avons besoin de nous donner une petite tape dans le dos de temps à autre. Impossible de passer sous silence également le fait d'avoir eu le privilège de passer le flambeau à la première femme nommée au poste de présidente du conseil d'administration de l'ACRGQTQ. Une étape importante pour notre association. Ma mère aurait été fière de moi ! Longue vie à l'Association. Elle saura relever avec brio les défis importants qui l'attendent. •



**ROGER ARSENAULT,
DU GROUPE AEGON,
PRÉSIDENT DE L'ACRGQTQ
EN 2016 ET 2017**

PARTENAIRE FIABLE DEPUIS PLUS DE 100 ANS

BÂTISSONS CE QUI COMPTE JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE

À titre de plus grande société ouverte au Canada dans le domaine de la construction et de l'aménagement d'infrastructures, l'expertise d'Aecon couvre l'ensemble des services, notamment la conception et la construction, le financement, l'exploitation, l'approvisionnement et la gestion de projet.

AECON

☎ 514.352.0100

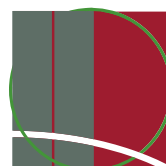
in

🐦

📷

aecon.com

Licence RBQ: 8357-1695-57



ACRGTQ

L'ACRGTQ EN BREF

ZOOM SUR LES SERVICES

Savoir / Présence / Action

L'ACRGTQ est la voix du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction. C'est plus de 2500 entreprises en matière de relations du travail et quelque 600 membres qui bénéficient des services de l'ACRGTQ. Elle est en quelque sorte la courroie de transmission de l'information de ces entrepreneurs vers les décideurs, donneurs d'ouvrage ou organismes réglementaires. Elle est une actrice névralgique de la force de cette industrie.

Ses membres œuvrent dans quatre grandes sphères ayant un impact majeur sur la vie des Québécois :

1

L'eau (égouts, aqueducs, usines d'épuration et d'assainissement)

2

L'énergie (centrales, barrages et transport d'énergie, éoliennes et pipelines)

3

Les transports (routes, ponts et viaducs, métros, tramways)

4

Les télécommunications (tours)

Elle est également un organisme de service qui bénéficie à cette même industrie, par la vitalité de son secteur génie civil et voirie.

RELATIONS DU TRAVAIL

L'ACRGTO est, selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R-20), l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie.

Les entrepreneurs bénéficient de :



A

Services-conseils pour l'interprétation de la convention collective.

B

Services-conseils juridiques.

C

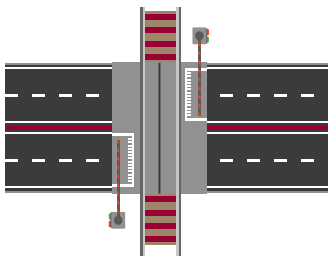
Représentations devant les tribunaux en matière de relations du travail et de santé sécurité du travail.

Le contentieux de l'ACRGTO est spécialisé en droit du travail et en droit de la santé et de la sécurité.

PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

L'ACRGTO informe et conseille ses membres sur les trois volets du dossier SST que sont la gestion de la prévention-inspection, la gestion de la cotisation et la gestion des dossiers de lésions professionnelles.

Elle conseille également ses membres sur l'application des lois et règlements concernant ces trois volets. La prévention est particulièrement privilégiée en raison des conséquences humaines des accidents du travail et des maladies professionnelles, attention qui reflète l'importance accordée à ce volet par les autorités et les principaux intervenants de l'industrie de la construction.



AFFAIRES JURIDIQUES DE NATURE CONTRACTUELLE

L'ACRGTO conseille ses membres et répond à un très grand nombre de leurs questions à propos de problématiques diverses relevant notamment du droit de la construction, de l'interprétation de clauses contractuelles, de l'environnement ou des transports.



SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

L'ACRGTO défend les intérêts de ses membres auprès des différents comités et tables d'échanges auxquels participent les donneurs d'ouvrage et autres principaux acteurs du secteur génie civil et voirie.

L'ACRGTO est le point d'ancrage de différents comités (regroupant ses permanents, ses membres et les corps publics) qui traitent de sujets comme les carrières et sablières, les enrobés bitumineux, la normalisation, le financement public, les tarifs, les modes de paiement et les cautionnements, la gestion d'ouvrage et les devis, ainsi que la formation professionnelle.

AFFAIRES MUNICIPALES

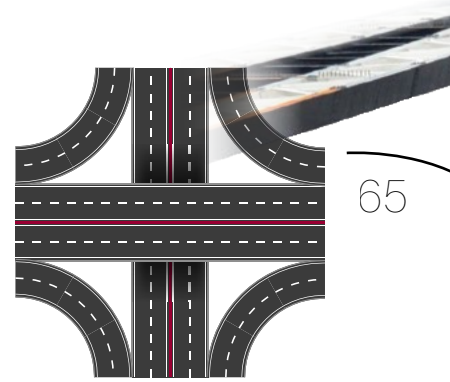
L'ACRGTO est à l'écoute de ses membres concernant, notamment, leurs inquiétudes, problématiques et récriminations en matière de travaux de génie civil et voirie en milieu municipal. Elle reçoit également de l'industrie l'information nécessaire à l'amélioration des façons de faire dans ce domaine très important de l'industrie de la construction.

L'ACRGTO et son comité des travaux municipaux agissent face aux problématiques vécues entre autres dans le cadre de l'exécution de contrats de génie civil et voirie auprès des municipalités. Ensuite, l'Association peut proposer aux municipalités de bonifier notamment les documents contractuels.

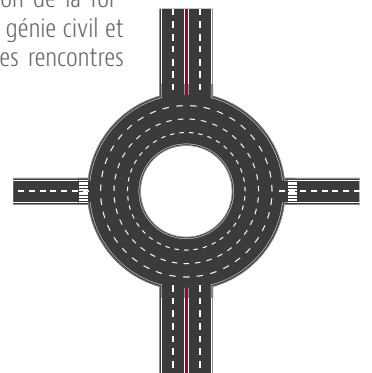
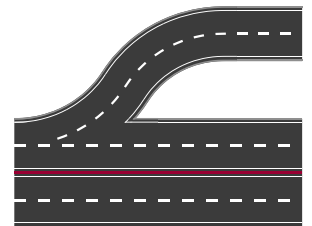
FORMATION

L'ACRGTO a le mandat de faire la promotion de la formation auprès des entrepreneurs du secteur génie civil et voirie. Son personnel est disponible pour des rencontres personnalisées d'analyse des besoins de perfectionnement des travailleuses et travailleurs de l'industrie directement en entreprise, en accord avec les règles d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC). De plus, elle informe les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de tous les programmes de formation professionnelle de la main-d'œuvre établis par les divers organismes gouvernementaux et privés.

L'empreinte du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction se matérialise par l'impact qu'elle peut avoir dans la vie de tous les jours, et c'est avec fierté que l'ACRGTO y contribue à sa façon.



65



MEMORIA

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 FÉVRIER 1968.

CI-DESSOUS À DROITE LA LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES AU CONSEIL (AUXQUELLES SE SONT AJOUTÉS QUELQUES INVITÉS POUR LE CLICHÉ). EN VIGNETTE LE PREMIER PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'ACRGTO, EN 1944, HERBERT JOHN O'CONNELL, FONDATEUR DE H-J O'CONNELL LTD (ACQUISE EN 2011 PAR BIRD CONSTRUCTION), DONT NOUS AVONS EN PAGE DE DROITE UNE VUE DE CHANTIER. CR: ARCHIVES ACRGTO



Ferni F. Gauthier,	président,
André Houde,	sec.-trésorier,
G.A. Verge,	ex-président,
John G. Bourne,	Administrateur,
Guy Hébert,	"
Paul Savard,	"
Mme C.L. Bizier,	"
Carol Wagner,	"
Raymond Roy,	Directeur général
Michel Lavallée,	Obs.-représ. des
André Koccol,	membres associés,
J.A. Loudenbach,	"
Léo Paul Camirand,	"

FÉLICITATIONS POUR LES 75 ANS DE L'ACRGTO

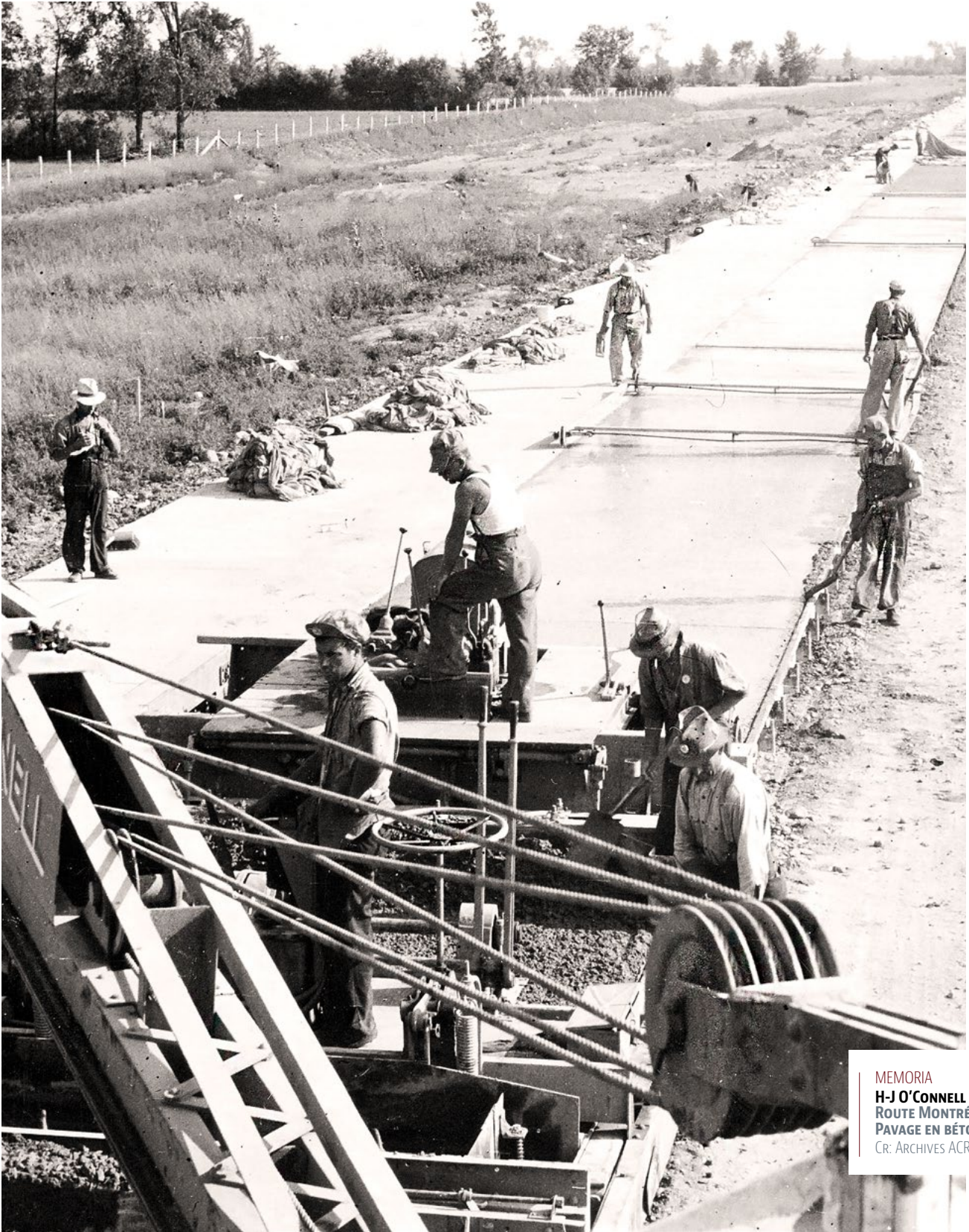


Fier membre de
L'ACRGTO
depuis sa fondation

BIRD

1868 BOUL. DES SOURCES, BUREAU 200
POINTE-CLAIRE, QC
T: 514-426-1333 F: 514-426-1339
www.bird.ca

L'ACRGTO D'HIER À DEMAIN
CONSTANCE ET LEADERSHIP



MEMORIA
H-J O'CONNELL LTD.
ROUTE MONTRÉAL-NEW YORK
PAVAGE EN BÉTON (AOÛT 1941)
Cr: ARCHIVES ACRGTQ

MAGAZINE CONSTAS

ÉDITRICE

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
(ACRGTQ)

www.acrgtq.qc.ca / ACRGTQ@ACRGTQ.QC.CA

SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC

435, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 2J5

Tél.: 418 529.2949 ou 1 800 463.4672 / Téléc.: 418 529.5139

BUREAU DE MONTRÉAL

7905, boulevard Louis-Hippolyte-Lafontaine,

Bureau 100, Montréal (Québec) H1K 4E4

Tél.: 514 354.1362 / Téléc.: 514 354.1301

RÉDACTION

Rédactrice en chef : M^e Gisèle Bourque

Rédacteur en chef adjoint : Christian Croteau

Directeur : Claude Bourget

Journalistes : Jean Brindamour, Florence Sara G. Ferraris,
Marie Gagnon, Magalie Hurtubise, Michel Joanny-Furtin

REDACTION@MAGAZINECONSTAS.COM

PRODUCTION

Maquette et mise en page : Claude Bourget

Correction d'épreuves : Jean Brindamour

PRODC@MAGAZINECONSTAS.COM

VENTES

Directeur : Claude Bourget

CBOURGET@MAGAZINECONSTAS.COM

Conseillère Média : Jocelyne Bilodeau

418 529.2949, poste 244 ou 1 800 463.4672, poste 244

JBILODEAU@MAGAZINECONSTAS.COM

LISTE DE DISTRIBUTION

Christian Croteau et Leatitia Bilous

ACRGTQ@ACRGTQ.QC.CA

IMPRESSION ET PP

SOLISCO

120, 10^e Rue, Scott (Québec) G0S 3G0

Tél. 418 387-8908 ou 1 800 463-4188

Les textes et illustrations de CONSTAS ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'éditrice. Toute reproduction doit mentionner le nom de la publication ainsi que le numéro. Les opinions exprimées dans CONSTAS ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACRGTQ.

Les textes d'information paraissant dans le magazine sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions qui y sont émises.

Le magazine CONSTAS ne se tient pas responsable des erreurs typographiques dans les textes publicitaires. La responsabilité du magazine et/ou de l'éditrice ne peut en aucun cas dépasser le montant de l'annonce.

www.magazineconstas.com / INFO@MAGAZINECONSTAS.COM

Dépôt légal: Bibliothèque et archives Canada.

Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISSN 1913-6749

Poste-publications Convention 40020392

Copyright © ACRGTQ 2007

PROCUREZ-VOUS LE LIVRE SOUVENIR
DES 75 ANS D'EXISTENCE DE L'ACRGTQ
IMPRIMÉ EN QUANTITÉ LIMITÉE
AUPRÈS DE L'ASSOCIATION
OU DE VOTRE LIBRAIRE.

acrgtq@acrgtq.qc.ca
1 800 463-4672

Coco Group



Présent au Québec depuis 75 ans

Québec ☎ 819-684-5325

Ontario ☎ 416-633-9670

Manitoba ☎ 204-773-2586

Saskatchewan ☎ 306-949-0399

Licence RBQ: 5595-0075-01
ISO 9001: 2015

COCO DIVISIONS

- ◆ Coco Paving Inc. – Pavage Coco
- ◆ Coco Asphalt Engineering
- ◆ Coco Homes
Coco Developments
- ◆ Co-Pipe
- ◆ Coco Aggregates
- ◆ Russell Redi-Mix
Langenberg Redi-Mix
- ◆ Ambassador Golf Club

www.cocogroup.com

NOUVELLE GÉNÉRATION D'EXCAVATRICES CAT.

Notre gamme élargie.

Évaluez vos besoins de travail et vos objectifs de coûts, puis choisissez exactement ce dont vous avez besoin parmi notre gamme élargie d'excavatrices Cat de 30 et de 20 tonnes de nouvelle génération.

EXCAVATRICES DE 30 TONNES

- Augmentez l'efficacité **JUSQU'À 45%**
- Réduisez la consommation de carburant **JUSQU'À 20%**
- Coupez les coûts d'entretien **JUSQU'À 20%**



Nouveau

330
330GC
336
336GC

Découvrez vos choix.



320GC

320

323

EXCAVATRICES DE 20 TONNES

- Augmentez l'efficacité **JUSQU'À 45%**
- Réduisez la consommation de carburant **JUSQU'À 25%**
- Coupez les coûts d'entretien **JUSQU'À 15%**

RÊVEZ. CONSTRUISEZ. GAGNEZ.

1 855 439-4888 | toromontcatqc.com

TOROMONT

CAT